

VERS LA RÉINSERTION DES ENFANTS EN CONFLIT AVEC LA LOI EN AFRIQUE

FONDAMENTAUX DE L'APPROCHE RÉSILIENCE ET MÉTHODOLOGIE D'ACCOMPAGNEMENT



Partie 1 : Guide théorique

Vers la réinsertion des enfants en conflit avec la loi en Afrique

Fondamentaux de l'approche résilience et méthodologie d'accompagnement

PARTIE 1

GUIDE THÉORIQUE

Avec le soutien de



Paris-Genève 2024

www.bice.org

L'ouvrage a été coordonné par Marie-Laure Joliveau,
chargée de programmes Afrique du BICE

Comité éditorial :

Alessandra Aula, secrétaire générale du BICE
Prof. Cristina Castelli, directrice de l'Unité de Recherche sur la résilience,
Université catholique du Sacré Cœur- Milan, Italie
Alda Segla, psychologue, formatrice - Lomé, Togo
Prof. émérite Bruno Van Der Maat - Arequipa, Pérou

Appui à la rédaction :

Béatrice Bitenda, BNCE-RDC
Eric Memel Digbe, DDE-CI
Angelus Musiwa Mubigalo, PEDER
Marc Afangnon Tsandja, BNCE-Togo



SOMMAIRE

ÉDITORIAL	4
INTRODUCTION	7
CHAPITRE 1. ORIENTATIONS GÉNÉRALES POUR L'ACCOMPAGNEMENT SOCIO-ÉDUCATIF DES ENFANTS EN CONFLIT AVEC LA LOI VERS LA RÉSILIENCE	8
A. Le profil et les problématiques des enfants en conflit avec la loi	8
B. Fondamentaux de l'approche résilience	10
C. Facteurs de risque et de protection	12
D. Ressources	15
E. Le travailleur social facilitant la résilience	17
F. Exercices pratiques	20
CHAPITRE 2. COMMENT RENFORCER LE PROCESSUS DE RÉSILIENCE DES ENFANTS EN CONFLIT AVEC LA LOI ?	22
A. Favoriser l'expression de la parole et des émotions	22
B. Développer un cercle de confiance favorable à la réinsertion post-détention	27
C. Créer un sentiment de sécurité par un cadre structurant et en conscientisant l'enfant sur les règles	37
D. Renforcer l'estime de l'enfant pour favoriser sa projection vers un avenir sain	43
CHAPITRE 3. LA MÉTHODOLOGIE D'ACCOMPAGNEMENT DANS UN PROCESSUS DE RÉSILIENCE	47
A. Mise en confiance de l'enfant	47
B. Préparation de l'accompagnement renforcé en résilience	49
C. Animation d'ateliers pédagogiques de résilience	51
D. Le suivi des enfants : analyse des ateliers et élaboration d'un plan de suivi individuel	53
E. Supervision de l'approche résilience dans la structure	55
BIBLIOGRAPHIE	56
NOTES	57



La publication que vous allez découvrir a pour but d'offrir aux travailleurs sociaux un projet psychopédagogique enrichi de lignes directrices pour guider leur travail en faveur des enfants en conflit avec la loi (ECL). Une attention particulière est accordée aux actions visant à les accompagner dans le processus post-carcéral, une étape délicate et cruciale vers la liberté, la responsabilité et le respect des règles.

L'enjeu est de montrer que les jeunes qui ont commis des délits ne sont pas fatalement destinés à vivre une vie de transgression, mais qu'ils ont la possibilité de se récupérer en trouvant des voies alternatives grâce à des méthodes d'intervention appropriées, avec des personnes avec qui ils peuvent s'ouvrir et se confronter.

La transgression de la loi doit être condamnée et la privation de liberté reste la peine la plus lourde que les enfants encourent, car elle les touche au plus profond d'eux-mêmes. Cependant, le mal accompli ne doit pas empêcher de garder espoir, le "souffle" de l'espoir qui ne peut être étouffé, mais encouragé et favorisé par de nouvelles stratégies fondées sur le paradigme de la résilience.

Le thème de la résilience est le fil conducteur de toutes les actions proposées dans les ateliers présentés dans cette publication (notamment dans la Partie 2) qui visent à amener les jeunes à devenir les protagonistes de leur propre vie, en assumant leurs responsabilités. Ce chemin est complexe, mais, en même temps, une véritable conquête qui permet de renaître et de se penser différent de ce que l'on est dans le moment présent et de se voir "autre" dans le futur.

Pour les ECL, c'est donc une grande opportunité de se retrouver dans des milieux sécurisants, rencontrer des éducateurs, des assistants sociaux et des psychologues préparés, des figures de référence capables de transmettre que là où il y a de la violence, de la drogue, du vol et du brigandage, il n'y a pas de rêve. Alors qu'au contraire, l'être humain a besoin de rêves, d'idéaux, d'aventure, de risque, pour se mesurer à lui-même, trouver sa propre identité et donner un sens à sa vie en réparant ses erreurs.

Ces signes de fécondité et de transformation sont possibles grâce au BICE, à ses collaborateurs, à ses partenaires sur le terrain qui, dans les ateliers psycho-éducatifs, donnent de l'espace à la parole et aux récits significatifs des ECL, favorisant l'apprentissage et la connaissance de soi. Ce sont des facilitateurs de résilience, qui font preuve d'empathie et d'affection, donnent du courage et de l'espoir en s'intéressant aux côtés positifs des enfants qu'ils rencontrent, sans se décourager face aux échecs dans leur relation avec eux. Ils sont surtout des "référents sécurisants" en mesure de promouvoir le juste équilibre entre l'amour vécu et les règles à respecter, sans lequel il n'y a pas de place pour l'éducation et la réinsertion.

Prof. Cristina Castelli

INTRODUCTION

« Quand les décideurs sociaux accepteront de disposer simplement autour des mal-partis quelques lieux de créations, de paroles et d'apprentissages sociaux, on sera surpris de voir qu'un grand nombre de blessés parviendra à métamorphoser leurs souffrances pour en faire une œuvre humaine, malgré tout. (...) Si la société abandonne ses enfants qu'elle considère comme foutus, alors les traumatisés connaîtront un destin sans espoir. »

Boris Cyrulnik¹

Accompagner un enfant en conflit avec la loi (ECL), à la fois dans son processus judiciaire et au cours de sa réinsertion nécessite patience, confiance et persévérance de la part des adultes -professionnels ou non - qui l'entourent.

Cela est d'autant plus compliqué quand il s'agit d'intervenir, d'une part, auprès d'adolescents, en recherche d'indépendance vis-à-vis de leur famille, influençables par leurs camarades et, d'autre part, auprès de parents qui veulent souvent garder le contrôle de la vie de leur progéniture ou, à l'opposé, s'y désintéressent.

L'éclairage de l'approche résilience offre des orientations aux équipes qui accompagnent ces enfants pour les soutenir dans la compréhension des faits pénaux reprochés, les guider à identifier les difficultés et à trouver les moyens et les ressources personnels pour y faire face afin de construire leur avenir, dans un cadre protecteur.

Les deux parties de cette publication sont le fruit d'une synthèse de divers ouvrages réalisés par le Bureau international catholique de l'enfance (BICE) dont le manuel *La Résilience de l'inspiration à l'action* (2016) et *Justice réparatrice et résilience* (2021) ainsi que par l'Unité de Recherche sur la Résilience de l'Université catholique du Sacré Cœur de Milan dont *Le tuteur de résilience* (2014). En particulier, elle s'inspire des expériences du programme Enfance sans Barreaux (EsB) coordonné par le BICE entre 2012 et 2021 en Côte d'Ivoire, en République démocratique du Congo, au Togo et au Mali et, depuis 2023, dans les 3 premiers pays en collaboration avec les associations partenaires. Elle s'appuie aussi sur la méthodologie d'accompagnement favorisant la résilience développée à Bukavu en RD Congo par le Programme d'encadrement des enfants en situation de Rue (PEDER), membre du réseau BICE.

Ce manuel a pour objectif de faciliter la diffusion d'une méthode d'intervention adaptée aux ECL détenus ou libérés, favorisant leur réinsertion sociale durable et leur résilience. Méthode qui a comme but de concilier les exigences punitives avec celles du développement du mineur comme le prévoit la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant (1989). L'ouvrage invite donc tout travailleur social à la réflexion sur ses pratiques professionnelles de soutien éducatif et psychosocial des ECL afin de renforcer sa présence bienveillante auprès d'eux. Les principes d'intervention proposés s'adaptent aux divers contextes rencontrés en Afrique et sont à intégrer aux activités routinières déjà existantes.

1 - Cyrulnik, Boris (2001) *Les vilains petits canards*. Paris : Odile Jacob, p.21

CHAPITRE 1. ORIENTATIONS GÉNÉRALES POUR L'ACCOMPAGNEMENT SOCIO-ÉDUCATIF DES ENFANTS EN CONFLIT AVEC LA LOI VERS LA RÉSILIENCE

*Qu'est-ce qu'un enfant en conflit avec la loi ? Qu'est-ce que la résilience ?
Pourquoi intégrer la résilience dans les activités sur la justice juvénile ?
À quoi cela sert-il ?
Peut-on construire la résilience ?*

Ce chapitre présente les problématiques rencontrées par les ECL (A) et quelques apports théoriques explicitant la notion de résilience (B), notamment les facteurs de risque et de protection (C), les ressources (D) et le rôle du travailleur social facilitant la résilience (E). Il offre ainsi aux formateurs une base essentielle pour comprendre l'esprit du travail socio-éducatif favorisant la résilience et renforcer leurs pratiques (F).

A. Le profil et les problématiques des enfants en conflit avec la loi

Dans le cadre du programme EsB, l'accompagnement des ECL faisait face à de nombreux défis. Selon l'expérience des partenaires d'EsB, les ECL sont en majorité des garçons âgés entre 14 et 17 ans, qui délinquent occasionnellement. Les plus jeunes mis en cause sont souvent épargnés de la détention du fait du seuil de la responsabilité pénale. Généralement, ils proviennent de quartiers populaires au sein desquels ils ont grandi dans un environnement où les comportements délinquants sont prégnants. Ils misent pour la plupart sur des gains rapides et ont des difficultés à se projeter dans l'avenir. La commission de l'infraction survient le plus souvent en raison de la distorsion ou de la rupture du lien social qui les rattache à la famille, l'école ou au milieu professionnel. Du fait de la rupture avec ces institutions et de leur faible appropriation des valeurs sociales et des normes, ils peuvent basculer et commettre une infraction.

Principaux facteurs du passage à l'acte des ECL

Causes contextuelles	Causes familiales	Causes individuelles
Pauvreté	Manque de communication	Adolescence (rébellion)
Drogue dans l'entourage de l'enfant	Sévérité, contrôle ou laxisme des parents	Besoin de se tester
Chômage	Manque d'affection, de tendresse	Amitiés néfastes/ mauvaises orientations/ effet de groupe
Inégalités entre les sexes	Séparation parentale	Déscolarisation, échec scolaire
Fumoir	Incompréhension entre parent et enfant	Rupture avec les parents et vie dans la rue
Stigmatisation	Violences intrafamiliales	Perte de repères
Bagarre entre jeunes	Stress familial	Besoins primaires non répondus
Conditions de vie précaires	Désintérêt parental, manque d'attention	Difficulté à exprimer ses ressentis et besoins
	Difficultés éducatives	Envie de s'amuser, de totale liberté
		Absence d'objectif de vie
		Petit travail précaire de rue propice à la délinquance
		Agressivité, impulsivité, masculinité négative



Les défis qui peuvent être rencontrés dans l'accompagnement de l'ECL sont d'ordre :

- individuel

- ➔ La crise de l'adolescence : l'enfant se sent généralement incompris par les adultes et le système pénal ; il a une faible estime de lui, ressent parfois un mal-être social ;
- ➔ La faible communication de l'enfant : l'enfant refuse de s'ouvrir, parle peu de ses émotions ;
- ➔ Une masculinité débordante exacerbée par le fait que l'enfant n'est pas toujours préparé à affronter l'adolescence par l'existence d'un conflit interne ou d'une tension (Merton 1938) ou, bien, il rencontre une difficulté à s'identifier à un père absent (Parsons 1954:181) ;
- ➔ Les conséquences de l'addiction à des substances psychoactives ;
- ➔ La faible appropriation des normes et des lois sociales ;
- ➔ Un traumatisme et un isolement suite à la détention.

- familial

- ➔ Le manque d'affection, surtout de la part des parents ;
- ➔ Les conflits parentaux, notamment en cas de famille recomposée ou de perte d'un ou deux parent(s) ;
- ➔ L'absence et/ou la négligence des parents.

- sociétal

- ➔ Le chômage des parents et ses conséquences économiques sur la famille ;
- ➔ L'association différentielle qui explicite comment les interactions sociales fournissent des valeurs, des attitudes, une motivation à l'adoption d'un comportement criminel plus pressante que jamais ;
- ➔ Les faibles opportunités professionnelles.

Typologie des infractions commises par les ECL

Infractions contre les biens	Infractions contre la personne
Vol de téléphone, de numéraires, ou autre	Infraction de nature sexuelle
Vol en groupe	Coups et blessures simples
Intrusion nocturne	Coups et blessures aggravés
Escroquerie, abus de confiance	Homicide volontaire, meurtre
Détention d'arme	Homicide involontaire (coups mortels)
Association de malfaiteurs	

Suite à leur infraction, la plupart des ECL sont interpellés, puis gardés provisoirement : certains dans un centre éducatif (d'observation ou d'accès à la justice), d'autres sont écroués dans une cellule pour mineurs au sein d'une maison d'arrêt et de correction, en attendant une décision judiciaire.

Il faut noter que souvent en Afrique, les centres de détention adaptés pour mineurs sont peu nombreux et il peut arriver que les enfants soient accueillis dans des conditions précaires et de promiscuité voire même avec des adultes. Ils sont confrontés à un nouveau mode de vie, loin de leur famille, de leurs amis, avec des règles carcérales à suivre, sans liberté de mouvement.

Pendant le temps de leur détention, les associations locales appuient fréquemment les institutions publiques pour offrir un soutien psychosocial et pour occuper ponctuellement les mineurs par des activités sportives, éducatives ou manuelles. Force est de constater que l'impact sur les jeunes est minime, car ces initiatives sont éparées et que les conditions de détention restent pour la plupart pénibles (accès réduit à l'alimentation, aux soins, à l'apprentissage, aux jeux, etc.). Leur trouver une formation est aussi difficile, l'accès peut être limité pour ces jeunes ou les coûts prohibitifs pour les familles.

C'est dans ce contexte que des travailleurs sociaux dans divers pays africains sont amenés à créer ou stimuler un cadre et des valeurs en ces enfants, à remobiliser leur famille pour créer une structure rassurante, favorable à leur réintégration. De nombreux ex ECL peinent à se resocialiser, cela nécessite du temps, certains hélas récidivent, notamment faute d'accompagnement.

Quelques effets du passage en détention

Quotidien vécu en détention	Défis à la sortie
Violences physiques (bagarres)	Retour dans un cadre familial de/structuré
Violences psychologiques (brimades, insultes)	Stigmatisation
Éloignement de la famille, de ses habitudes	Identifier et commencer à réaliser son projet de vie
Isolement	Conditions de vie précaires, cause de récidive
Conditions de vie précaires : carences alimentaires et dans l'accès aux soins, manque de repos	Prendre de la distance avec les amitiés passées néfastes
Loi du plus fort	Dépendance à la drogue, la cigarette, l'alcool

La question de la réinsertion des ECL reste un défi majeur pour les Etats africains d'où l'importance d'identifier une méthodologie et d'avoir des orientations et des outils tels que l'approche résilience afin de guider les travailleurs sociaux impliqués dans l'accompagnement des enfants auteurs d'infraction.

B. Fondamentaux de l'approche résilience

Origine

Étymologiquement, le mot résilience vient du latin « re-silire » qui donne « ressaut », « rebondir ».

En français, on retrouve initialement ce terme en ingénierie, pour définir la capacité d'un matériau à retrouver sa forme originale après avoir subi des déformations par pression. Puis, il a été popularisé ces dernières années et on retrouve ainsi la résilience économique, la résilience écologique et même, la résilience militaire.

C'est par inspiration anglophone que la notion de résilience est aujourd'hui utilisée dans le domaine psychologique et social, pour parler des qualités permettant à un être humain de faire face et de dépasser les traumatismes encourus dans sa vie.

Rappel historique

Aux prémices, la résilience était assimilée à une résistance et à une invulnérabilité, une sorte d'insensibilité aux faits externes (Werner, 1982 et Anthony 1987). Puis la notion s'est affinée, pour être définie, par des psychiatres (Rutter, 1987), comme une capacité ou une aptitude humaine.

La résilience a été, ensuite, identifiée comme un processus plutôt qu'une seule capacité (Rutter, 1993) et une réponse dynamique de l'individu face au risque, dans laquelle les mécanismes de protection interagissent (Tomkiewicz, 2004). Ce processus évolue, en effet à travers l'interaction des facteurs de protection à quatre niveaux : le soutien social (j'ai), les compétences (je peux), la force interne de la personne (je suis) (Grotberg 1995) et les émotions (je ressens) (García-Vesga & Dominguez 2013).

L'approche résilience n'évite pas le risque, mais transforme une expérience difficile en un apprentissage.

Quelques repères

La résilience est :
Une réalité de la vie qui a été étudiée. Elle peut se développer sans «spécialiste»
Une capacité qui évolue, à tout âge
Un processus personnel, dynamique, évolutif
Influencée par des interactions et un environnement social
La conscience des qualités internes souvent méconnues par la personne elle-même
Une reconstruction en prenant en compte les blessures : la cicatrice est toujours présente et fait partie de la nouvelle vie
Une ouverture à un nouveau développement

En partant des constats des vécus des ECL et des accompagnements proposés, des principes clés ont été identifiés par le BICE pour guider le travail socio-éducatif des équipes qui les prennent en charge. Il s'agit d'orientations flexibles qui nécessitent une forte participation des enfants.

À retenir

La résilience est le processus au cours duquel une personne se développe malgré d'amples difficultés et en ressort grandie.

C. Facteurs de risque et de protection

Principe

Le processus de résilience s'appuie sur un équilibre dynamique entre des facteurs de risque et des facteurs de protection.

Les facteurs de risque, qui peuvent être individuels, familiaux, ou communautaires, sont des éléments de la vie d'une personne qui augmentent la probabilité d'expériences négatives – sans que cela ne soit automatique. Les facteurs de protection sont, au contraire, des éléments qui réduisent l'impact négatif des difficultés sur le développement de la personne. Par exemple, l'humour peut agir comme un facteur de protection. Le rire et la comédie jouent, en effet, un rôle positif dans le renforcement des liens sociaux, la réduction du stress et la création d'un sentiment de cohésion au sein d'une communauté, d'une famille.



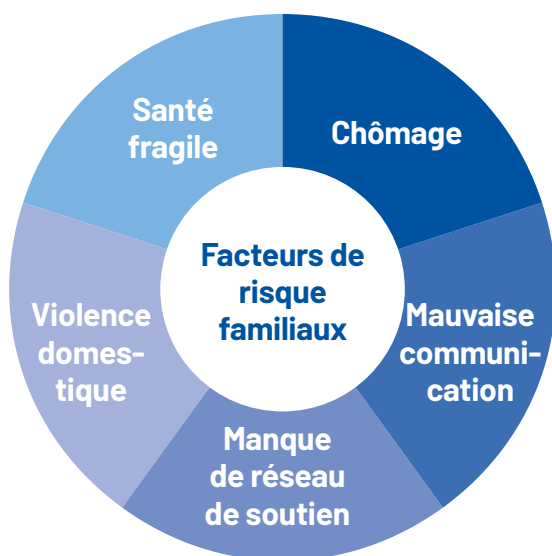
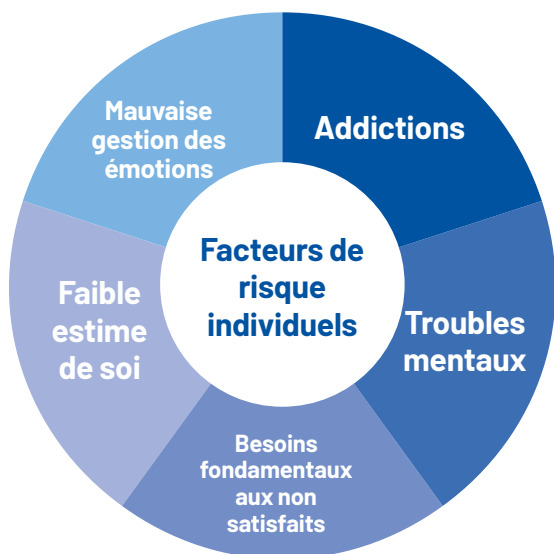
Les schémas suivants illustrent quelques exemples pour aiguiller le travailleur social à l'identification des divers facteurs de risque ou de protection d'une personne afin de guider l'accompagnement de la façon la plus appropriée possible.

Exemples de facteurs de risque et de protection

Face au départ d'un parent qui ne donne plus de nouvelles, le facteur de protection n'est pas forcément de faire revenir le parent qui a quitté le domicile.

Il faut comprendre ce qui préoccupe, au fond, l'enfant : est-ce de ne plus avoir de moments partagés avec le parent parti ? Est-ce que le parent présent est devenu trop soucieux et s'intéresse moins à son enfant ? Est-ce une tristesse, une culpabilité ou autre, suite à la séparation ? Est-ce le rêve de voir ses parents réunis ?

Le fait de vivre dans une famille monoparentale (séparation, décès) peut être un facteur de risque, mais ne signifie pas automatiquement que l'enfant issu de cette famille sera délinquant ou victime. En effet, les autres membres de la famille, du voisinage ou de l'entourage amical qui apportent un soutien émotionnel, financier, scolaire, ludique ou autre, peuvent devenir des facteurs de protection. Ainsi l'absence d'un des parents et ses conséquences (un seul revenu, une seule autorité, la fatigue parentale, le manque d'affection, le manque de temps) peuvent être contre-balancées.



Mise en œuvre

Le travailleur social garde toujours à l'esprit que :

- ➔ La présence d'un facteur de risque n'implique pas nécessairement un résultat négatif ;
- ➔ Des facteurs de protection diminuent les effets des facteurs de risque ;
- ➔ Les facteurs de protection changent en fonction du contexte ;
- ➔ Les facteurs de protection et de risque ne sont pas identiques à toutes les personnes, il n'y a pas un facteur de protection systématique ;
- ➔ Un accompagnement personnalisé permet d'identifier les facteurs de protection et de risque ;
- ➔ Un facteur de protection n'est pas automatiquement l'opposé du facteur de risque.

À retenir

Pour promouvoir la résilience, tout travailleur social doit :

- ☐ Mettre en valeur les ressources existantes (facteurs de protection) et ne pas être focalisé uniquement sur les dysfonctionnements (facteurs de risque) ;
- ☐ Identifier les différents facteurs de protection et de risque avec chaque enfant, de manière participative ;
- ☐ Accompagner les enfants et leurs familles pour qu'ils trouvent eux-mêmes des alternatives, des pistes de résolution ;
- ☐ Aider les enfants à prendre conscience des causes, pour éviter les répétitions des problèmes ;
- ☐ Contribuer à renforcer les facteurs de protection, pour réduire l'impact des facteurs de risque.

D. Ressources

Principe

Chaque personne possède des ressources personnelles d'ordre interne et externe qui contribuent à façonner son identité, son caractère et à construire sa résilience.

Grotberg, Saavedra et Castro² distinguent 4 grandes catégories.

Ressources internes :

→ Le caractère (Je suis) :

Ce sont les valeurs et les croyances personnelles qui forment la personnalité de l'enfant. En prendre conscience renforce l'estime de soi et permet de montrer sa propre valeur en tant que sujet de droit et acteur de sa vie ;

→ Les sentiments (Je ressens) :

Ce sont les émotions qui traversent la vie de chaque enfant, selon les périodes, les relations, les événements de la vie et qu'il faut apprendre à gérer ;

→ Les capacités (Je peux) :

Ce sont les capacités développées par l'enfant dans tout domaine, petit ou grand talent, qui doivent être valorisées car elles servent au quotidien.

Ressources externes :

→ Le relationnel (J'ai) :

Il s'agit des personnes ou des structures extérieures sur lesquelles un enfant peut s'appuyer, s'y ressourcer, s'y identifier pour donner un sens à sa vie.

Le processus de résilience se développe grâce au renforcement des facteurs de protection, mais aussi grâce à l'interaction de la personne avec son environnement, son entourage (un membre de sa famille, un proche, des amis (pairs) ou encore un professionnel). Ces interactions ont des résultats imprévisibles ; parfois, une personne veut aider, mais cela ne fonctionne pas et parfois, involontairement, une rencontre, une discussion peut impacter une vie.

Mise en œuvre

Le travailleur social doit être attentif à ces 4 aspects de la vie de l'enfant :

→ Développer la personnalité de l'enfant (Je suis) :

Un traumatisme peut briser une identité, détruire l'image qu'un enfant a de lui-même. L'encourager à reconstruire une image positive de soi et le guider à trouver un sens à ses expériences de vie ;

2 - Grotberg E. (1995). A Guide to Promoting Resilience in Children Strengthening the Human Spirit. Den Haag : Bernard van Leer Foundation; Saavedra Guajardo, Eugenio; Castro Ríos, Ana (2023) "Métodos para evaluar la resiliencia en niños, niñas, jóvenes y adultos: herramientas para la investigación en Educación y Resiliencia" in: Revista ConCiencia EPG, vol. 8, Esp., p. 77-89

→ Soutenir les sentiments de l'enfant (Je ressens) :

L'identification des sentiments et leur gestion peuvent être complexes. Étouffées, ces émotions entraînent une souffrance sourde, et des difficultés de communication ;

→ Développer les diverses capacités de l'enfant (Je peux) :

L'autonomiser et le guider à prendre des décisions sûres, à résoudre des problèmes, à développer des compétences sociales pour devenir un citoyen réfléchi et indépendant ;

→ Renforcer les relations de confiance de l'enfant (J'ai) :

L'absence de personnes de confiance entraîne un isolement qui, pour l'enfant, est d'autant plus dangereux qu'il n'est pas pleinement autonome. L'encourager à faire confiance et à demander un avis, un soutien.

À retenir

Pour renforcer la résilience d'un enfant, il est indispensable d'identifier et renforcer :

- ☐ Les facteurs de protection et les facteurs de risque qui l'entourent ;
- ☐ Ses ressources : son caractère, ses émotions, ses capacités, son entourage de confiance.



Ressources internes et externes de l'approche résilience

	Je suis		Je ressens		Je peux		J'ai	
Définition	Ressources personnelles et intérieures Valeurs et croyances personnelles de l'enfant qui, en dépit de tout changement, demeurent		Émotions ressenties qui ont un impact sur le comportement, sur la vie de l'enfant		Aptitudes et compétences, talents, savoir-faire, habiletés		Soutiens et ressources externes significatives de l'enfant qui aident à développer un sentiment d'appartenance, qui insufflent confiance et amour	
Type	Individuel	Communautaire	Individuel	Communautaire	Individuel	Communautaire	Individuel	Communautaire
Exemples	- Centres d'intérêt - Courage - Débrouillardise - Foi - Humour - Sens de justice		- Colère - Dégoût - Joie - Peur - Surprise - Tristesse		- Activités récréatives - Autonomie - Connaissances scolaires - Facilité de socialisation - Prise de décision - Savoir-être - Se projeter vers l'avenir		- Espace d'action et d'expression	
	- Identité communautaire		- Altruisme - Empathie - Solidarité		- Relation saine avec : - un parent spécifique - un membre de la communauté - un ami, une personne qui apporte du soin		- Sentiment d'appartenance à : - l'école - le groupe de soutien	

E. Le travailleur social facilitant la résilience

Principe

Pour un ECL, l'interpellation policière, la garde à vue, la détention provisoire, le mandat de dépôt, sont des expériences qui bouleversent. Les professionnels socio-judiciaires, souvent peu formés à la prise en charge des mineurs, peuvent les traiter comme des majeurs. Bon nombre de ces ECL ont également connu au préalable des relations difficiles : une famille violente, désintéressée, des abuseurs, ce qui engendre des préjugés sur les adultes.

Dans ce contexte, la mise en confiance et l'instauration d'une relation d'aide avec un ECL est un vrai défi. L'intervenant social facilitant la résilience (ou facilitateur de résilience) est lui-même, à travers ses attitudes, ses actes, ses réactions et ses paroles, porteur de résilience. Toute personne a besoin de figures de référence pour être guidée ou s'inspirer quand elle fait face à des difficultés et c'est ce qui motive l'accompagnement.

Pour précision, le facilitateur de résilience peut être toute personne, travailleur social ou non, qui exprime et montre un intérêt réel à l'égard de l'enfant et devient pour lui une source précieuse d'aide. Il peut s'agir d'un autre jeune, d'un adulte, d'un leader, d'une rencontre fortuite.

Pourquoi être un facilitateur de résilience ?

- ➔ Pour mieux comprendre ses interactions et fixer des objectifs dans l'accompagnement ;
- ➔ Pour être flexible et capable de se réinventer dans son travail auprès des enfants ;
- ➔ Pour aider les enfants à faire face à l'adversité ;
- ➔ Pour transmettre de l'espoir, en identifiant des solutions alternatives ;
- ➔ Pour inspirer un changement de vie et d'attitude positive chez l'enfant.

Mise en œuvre

Par son attitude, souvent de manière involontaire, un travailleur social peut ralentir un processus, ou, au contraire, le favoriser. Des points d'attention sont, donc, à prendre en compte dans ses interactions.

Changement de regard

Un jour, un Singe vit un Petit Poisson dans l'eau. Ignorant que le Petit Poisson aimait l'eau et qu'il savait nager, le Singe décida de le repêcher pour éviter qu'il ne se noie. Mais une fois hors de l'eau, le Petit Poisson mourut. Le Singe se mit alors à pleurer avec désespoir car « son seul désir était de le sauver ».

Unité de recherche sur la résilience RIRES- Université catholique de Milan

Si le principe d' « accueillir l'enfant tel qu'il est » semble évident, en pratique ce n'est pas si simple, car tout professionnel a sa propre histoire, ses propres valeurs.

Voici quelques pistes pour changer de regard et accompagner l'enfant sans parti pris :

- ➔ Accepter que la confiance se gagne progressivement ;
- ➔ Se concentrer sur les traits positifs et les ressources de l'enfant ;
- ➔ Être flexible, créatif, selon la situation et adapter les ateliers, les actions selon les enfants ;
- ➔ Voir les erreurs comme une opportunité d'apprendre ;
- ➔ Laisser la liberté à l'enfant de parler ou se taire, sans se décourager ;
- ➔ Chercher à adapter/améliorer ses méthodes et l'environnement des enfants ;
- ➔ Avoir conscience que :
 - ✓ son propre comportement a un impact sur la relation avec les enfants,
 - ✓ les adultes sont des modèles qui influencent l'apprentissage et le comportement des enfants,
 - ✓ La discipline est nécessaire et n'est pas synonyme d'intimidation, de menace ou d'humiliation.



Qualités principales du facilitateur

Savoir être et savoir faire	Aptitudes	Savoirs
Acceptation inconditionnelle Bienveillance Empathie Encouragement de l'autonomie et de l'autodiscipline de l'enfant Patience Persévérance	Capacité à valoriser les appartenances de l'enfant et à renforcer son potentiel protecteur Communication efficace Écoute active Travail en équipe, en réseau pluridisciplinaire	Connaissance des ateliers résilience et leurs objectifs Connaissances sur les droits de l'enfant Bonne connaissance du développement de l'enfant Notions sur la procédure pénale applicable

Concrètement au cours de son accompagnement de l'enfant, le travailleur social :

- ➔ Accueille les attentes, les besoins de l'enfant ;
- ➔ Prend le temps d'écouter l'enfant ;
- ➔ S'intéresse à l'enfant ;
- ➔ Identifie, renforce les facteurs de protection de l'enfant ;
- ➔ Définit des objectifs, utilise des outils pour promouvoir/faciliter la résilience ;
- ➔ Facilite l'expression de la personnalité de l'enfant et renforce l'estime de soi (je suis) ;
- ➔ Identifie et renforce les aptitudes et les compétences de l'enfant (je peux) ;
- ➔ Accueille et soutient l'enfant dans sa souffrance, ses émotions (je ressens) ;
- ➔ Soutient les relations positives de l'enfant (j'ai) ;
- ➔ Associe le lien et la loi (l'ECL a besoin d'attention, mais aussi d'un cadre structurant).

Pour prévenir l'épuisement émotionnel, il est essentiel que le travailleur social adopte au quotidien des mesures préventives telles que :

- ➔ Reconnaître ses limites et ne pas les dépasser ;
- ➔ Ne pas culpabiliser en cas de difficulté ;
- ➔ Ne pas développer une toute-puissance ;
- ➔ Reconnaître le rôle fondamental de ses collègues, auxquels il est important de demander de l'aide. Pour cela, prévoir des activités d'équipe pour renforcer la confiance, planifier des rencontres de réflexion en équipe.

À retenir

Le facilitateur de résilience :

- ☐ Apporte une sécurité, une protection, une base sûre à l'enfant ;
- ☐ Favorise l'autonomie, écoute et aide à trouver des solutions face aux préoccupations.

F. Exercices pratiques

Exercice 1

Mises en situation

Exemple 1. Un enfant de 14 ans vit dans la pauvreté et ne mange pas à sa faim. Ses parents lui font comprendre qu'il doit contribuer à subvenir aux besoins de la famille. L'enfant va voler dans les cuisines d'un restaurant pour apporter un soutien comme sollicité.

Exemple 2. Un enfant de 16 ans est victime d'humiliations, de moqueries dans sa famille. À bout, il fugue pour s'échapper et vole pour subvenir à ses besoins.

La conséquence juridique est la même (le vol et l'entrée en conflit avec la loi), mais les facteurs de risque et les facteurs de protection sont différents.

Consigne : identifier les facteurs de risques et ceux de protection de ces deux enfants, puis leurs ressources

Principaux facteurs et ressources qui peuvent être identifiés pour chacun des exemples et qui seront des pistes à travailler et à renforcer avec les jeunes

Possibilités de facteurs	Exemple 1	Exemple 2
Facteurs de risque	Manque de ressources de la famille	Violences familiales
	Parents contraints de se décharger de leur responsabilité	Fugues et situation de rue
Facteurs de protection	Sens de la famille, de la cohésion (il veut la soutenir)	Courage de quitter une situation difficile (force de caractère, autonomie)
	Créativité : face à l'adversité, les enfants ont trouvé une stratégie pour survivre, mais celle-ci, le vol, est illégale. Il faut transformer cette capacité d'initiative en action positive, acceptée par la société	

Possibilités de ressources	Exemple 1	Exemple 2
Je suis	Créatif Sens de l'honneur de sa famille	Courageux Conscience de l'injustice (réaction face aux moqueries)
Je ressens	Il a la pression de sa famille À creuser : anxiété ?	Il a subi des violences psychologiques À creuser : colère ? honte ? tristesse ?
Je peux	Trouver des solutions adaptées	Prendre des décisions (partir)
J'ai	Sa famille compte pour lui À creuser : quel membre de sa famille est fiable ? (Attention les parents l'ont mis en danger, involontairement, en se remettant à leur enfant)	Des amis dans la rue ? À creuser : comment ça se passe dans l'entourage familial ?

Exercice 2

Consignes :

1. Partager le tableau suivant (colonne de droite à garder vierge sauf pour la ligne Exemple
2. Demander : Que pensez-vous de ces affirmations ? Reformulez dans une perspective de résilience

Phrases à reformuler	Propositions de reformulation résilience
Exemple : Le professionnel doit apporter la solution à l'enfant.	Le professionnel réalise une évaluation du problème et des ressources de l'enfant et l'accompagne à renforcer ses ressources et facteurs de protection.
1. Les ECL sont des menteurs.	Par peur, par protection, par souci du regard de l'autre, pour plaire ou encore pour dire ce que l'on veut entendre, les ECL peuvent être amenés à enjoliver une situation, à mentir. Le mensonge est souvent un mécanisme de défense.
2. Certains individus naissent résilients.	Toute personne peut être résiliente, à tout moment de sa vie. La résilience peut être favorisée par des personnes, des objets, des événements...
3. La relation d'aide consiste à trouver des solutions pour la réinsertion de l'ECL.	La relation d'aide consiste à accompagner l'ECL dans la recherche de solutions pour sa réinsertion durable. La participation active de l'enfant est indispensable car il doit devenir le protagoniste d'un changement positif.
4. La résilience dépend de l'enfant seul.	La résilience dépend de l'enfant, mais aussi de son environnement et son entourage. C'est multifactoriel.
5. Le travailleur social doit assumer son rôle grâce à ses seules compétences.	Le travailleur social assume son rôle grâce à ses compétences, mais aussi à toutes les opportunités qui se présentent à lui (formation, outils) et au travail d'équipe.
6. Les ECL n'ont pas à participer aux choix concernant leur avenir.	Les ECL sont les acteurs clés et doivent être impliqués dans les décisions les concernant. Dans l'approche résilience, la participation de l'enfant est le fondement de la réussite du processus.
7. L'ECL doit à tout prix rentrer chez son père et sa mère, peu importe leurs relations.	Les parents constituent des facteurs de protection, mais ils peuvent parfois être des facteurs de risque. L'évaluation des liens relationnels est indispensable avant de réintégrer un enfant chez un membre de la famille ou un proche en qui il a confiance et qui l'accompagnera ; en attendant que la situation avec ses parents s'améliore par un travail psychosocial parallèle.

CHAPITRE 2. COMMENT RENFORCER LE PROCESSUS DE RÉSILIENCE DES ENFANTS EN CONFLIT AVEC LA LOI ?

Dans quelle mesure un ECL peut-il être résilient ?

Qu'est-ce qu'un enfant libéré résilient ?

Quels sont les résultats à atteindre avec un ECL pour s'assurer qu'il soit dans un processus de résilience ?

Après avoir explicité que la résilience est favorisée lorsque les facteurs de risque sont atténués par des facteurs de protection renforcés et des ressources individuelles ou communautaires valorisées, ce chapitre identifie des difficultés récurrentes profondes chez l'ECL et invite à mettre en œuvre 4 axes de travail :

- ➔ Favoriser l'expression de la parole et des émotions de l'ECL (je suis et je ressens)(A) ;
- ➔ Développer un cercle de confiance favorable à la réinsertion post détention (j'ai)(B) ;
- ➔ Créer un sentiment de sécurité par un cadre structurant et en conscientisant sur les règles de la société (justice réparatrice)(C) ;
- ➔ Renforcer l'estime pour se projeter vers un avenir sain (je peux)(D).

L'ECL est associé à toutes les phases de mise en œuvre de ces 4 objectifs d'accompagnement, pour qu'il devienne pleinement acteur de sa vie. Le travailleur social est un facilitateur qui guide l'enfant dans son cheminement et qui s'adapte selon ses constats.

Ainsi, il propose à l'enfant des ateliers en lien avec sa situation pour qu'il dispose d'un temps dédié pour réfléchir, développer son expression à travers une activité récréative et ludique et faire ressortir des moments forts de vérité.

Par ces 4 axes, une convergence s'établit entre l'application concrète de la justice réparatrice, l'approche résilience et la parentalité responsable. Ces approches s'enrichissent mutuellement en vue de l'épanouissement de l'enfant et de sa réinsertion.

A. Favoriser l'expression de la parole et des émotions

« Très souvent, le jeune qui recourt à la violence est celui qui ne dispose guère d'autres moyens d'expression. En particulier il ne sait trouver les mots pour traduire ce qu'il ressent. Chaque fois que je rends visite à des mineurs incarcérés, je suis étonné par la pauvreté de leur vocabulaire (...). »

Jean-Marie Petitclerc (2007) Enfermer ou éduquer ?

Situation

L'adolescence est une période de transformations physiques, hormonales, psychologiques. La communication avec les parents peut devenir plus difficile et les pairs prennent une place prépondérante. *Quand penser devient douloureux, le passage à l'acte vient comme une tentative magique de résolution des conflits psychiques³.*



Les ECL sont souvent considérés impulsifs, agressifs, violents. Force est de constater que la gestion des émotions est un enjeu essentiel dans l'accompagnement vers la résilience d'un ECL.

Ces sentiments peuvent provenir d'un manque de reconnaissance de leur individualité, de leur dignité. Certains de ces enfants subissent ou ont subi des violences, de la négligence et ces souffrances ont été cachées, sous-estimées ; la blessure n'est pas cicatrisée.

À retenir

La mission du travailleur social est de :

- ☐ Valoriser l'enfant ;
- ☐ Favoriser sa parole sur ses vécus, ses difficultés et ses réussites ;
- ☐ Développer sa capacité à identifier et exprimer ses émotions.

1. Reconnaître l'enfant dans son individualité et sa dignité, dans ses capacités et ses limites

Principe

Cela semble simple : l'enfant est un être humain à part entière, une personne qui a sa propre singularité. Comme tout adulte, il a des droits (à la santé, à l'éducation, à la justice...), il a des responsabilités (le respect dû aux autres, la politesse, la participation à la vie familiale...), toutefois, du fait de son manque de maturité pour évaluer les risques, l'enfant a besoin d'une protection appropriée à laquelle ses parents, mais aussi les autorités doivent contribuer de manière adaptée.

La reconnaissance d'un enfant se réalise dans les relations individuelles : c'est dans les attitudes, la manière d'être avec lui qu'il se sentira considéré, reconnu. Une attitude bienveillante et authentique du travailleur social permet de connaître davantage l'enfant et d'identifier précisément ses compétences, sa personnalité et les valoriser auprès de lui pour qu'il commence ou reprenne à croire en lui. Cette attitude se cultive par des attentions envers l'autre, une prise en compte de ses centres d'intérêt et de ses goûts. Or justement l'approche résilience invite à cette attention, notamment par le préalable du changement de regard.

La reconnaissance est réciproque. La justice juvénile réparatrice en est un exemple. L'enfant peut, d'une part, reconnaître les actes commis et, d'autre part, comprendre la souffrance provoquée chez la victime. Inversement, une victime peut être soulagée que ses blessures soient reconnues et recevoir des excuses. De plus, si l'enfant a l'occasion de raconter son histoire, la cause de son action, la victime peut entendre ses difficultés, sa situation et entrevoir la personne qu'est l'enfant au-delà de l'acte commis.

Un point de vigilance est à souligner. « Être compris », « avoir ses idées validées » ne signifie pas tout accepter. Parfois, il faut approfondir l'idée de l'enfant, la « tester » au réalisme de la vie, l'inciter à réfléchir à ses propos, aux conséquences. Cela contribue à la conscientisation de ses pensées, de ses actes et de leurs conséquences et le prépare à sa vie d'adulte.

Mise en œuvre

- ➔ Pour faire connaissance avec les enfants, en apprendre davantage sur eux et les inciter à parler d'eux et de leurs pensées, il est intéressant, lors du tour de table d'une activité en groupe, que chacun s'identifie à un **symbole**, un objet, un animal, une personne. D'une part, cela permet de lancer la dynamique des représentations, de s'habituer à réfléchir et de prendre de la distance sur soi ; la méthode sera amorcée ainsi pour les autres ateliers. D'autre part, cela est un moyen de briser la glace, dans une ambiance détendue, d'avoir une idée sur la manière dont l'enfant se perçoit et d'en savoir plus sur chacun ;
- ➔ Il est possible aussi d'utiliser des images, des photos pour une séance de **photolangage**. Chacun choisit une photo, pour exprimer ce qu'il ressent au début de la séance ou en fin de séance, ce que symbolise pour lui l'image sur son état d'esprit ;



- ➔ **L'atelier N°3. La valise de soi** (Partie 2 p. 33) permet à l'enfant de découvrir qu'il a des ressources propres enfouies en lui, il comprend la notion et cela contribue à prendre confiance en soi ;
- ➔ Développer la considération de l'enfant dans ses capacités, sa personnalité, peut passer aussi par l'intermédiaire de ses camarades. Réaliser **l'atelier N°4. 5 doigts 5 qualités** (Partie 2 p. 35), lui permettra de prendre conscience de ses qualités et d'être, en même temps, valorisé à travers le regard des autres.

À retenir

Comment valoriser la personne de l'enfant ?

- ☐ Informer l'enfant de la situation (notamment judiciaire, lorsqu'il est détenu), de manière adaptée, progressive. Ne pas lui cacher des informations, il pourrait se sentir rabaissé ;
- ☐ Montrer qu'il est important, s'intéresser à lui en prenant de ses nouvelles. Par exemple, lui parler du dernier match de son équipe de foot préférée, de la musique qu'il apprécie, des difficultés avec ses amis dont il a parlé la fois précédente, etc... ;
- ☐ Utiliser les qualités de facilitateur de résilience, par l'écoute, la reformulation, la bienveillance à l'égard de l'enfant ;
- ☐ Avoir des moments privilégiés, ludiques, favorables à une relation de confiance.

2. Alphabétiser les émotions et les accompagner

Principe

Beaucoup d'ECL n'ont jamais eu l'occasion de s'exprimer sur leurs émotions. Ils ne savent pas mettre les mots sur ce qu'ils ressentent.

En explicitant un mal-être, le travailleur social l'apaise et contribue à le calmer.

Se sentir considéré, reconnu, favorise l'expression de ses conflits intérieurs, de ses préoccupations.

Connaître ses propres émotions et identifier celles des autres est nécessaire pour un ECL, afin de mieux interagir et jauger une situation à risque. En effet, être attentif aux réactions de son interlocuteur est utile pour s'ajuster à lui, en lui exprimant de la considération ainsi que pour développer de l'empathie pour l'autre et, même, de l'altruisme.

Alphabétiser les émotions permet à l'ECL d'être plus confortable dans la relation avec autrui, et sur sa place dans la société. S'il peut s'exprimer par la parole, ses poings n'auront plus la même utilité.

Outils l'enfant pour qu'il comprenne ses émotions et pour qu'il s'exprime, est indispensable pour transmettre une émotion, négocier, discuter, persuader sans actes violents. Et, ainsi, construire une identité active, positive, favorable à une réinsertion durable et à une réconciliation avec lui-même.

Mise en œuvre

- ➔ Pour aider à diversifier son vocabulaire sur les 6 émotions primaires (joie, tristesse, colère, surprise, dégoût, peur) et les secondaires (exaltation, vexation, furie, appréhension, frustration, effrayamment, etc...) : **atelier N°6. La statue des émotions** (Partie 2 p. 40) ;
- ➔ Pour associer le vocabulaire à ses propres émotions avec l'atelier : **atelier N°7. Aujourd'hui je me sens**, (Partie 2 p. 41) ;
- ➔ Pour approfondir les émotions identifiées : entretien individuel, d'une part, pour rassurer, légitimer, et, d'autre part, pour comprendre d'où elles viennent pour mieux les « digérer ». Il est, en effet, nécessaire que l'enfant se demande ce qui a déclenché l'émotion, sa cause pour prévenir l'apparition ou comprendre et savoir y faire face ;
- ➔ Face à des émotions trop désagréables, des activités peuvent aider à leur gestion et favoriser le retour au calme : respiration et méditation, sport, musique, ...

À retenir

Comment favoriser l'expression des émotions ?

- ☐ Inciter l'enfant à nommer quotidiennement ses émotions pour enrichir son lexique et se familiariser à ses ressentis, à parler de ses humeurs ;
- ☐ Disposer d'un panel d'activités diverses et simples de retour au calme pour répondre aux besoins et aux intérêts de chacun.

3. Favoriser l'expression de l'enfant

Principe

Lorsqu'un climat de sécurité et de confiance est instauré, la participation de l'enfant au processus d'accompagnement est favorisée et il pourra se sentir acteur de ses choix. Cette participation est très souvent rappelée aux travailleurs sociaux lors de formations, mais en pratique, ce n'est pas évident à réaliser.

L'histoire du Singe et du Petit Poisson (chapitre 1.E. p. 18) doit rester en mémoire pour se rappeler qu'on ne peut agir sans s'intéresser, au préalable, aux besoins, aux préoccupations de l'autre. Pour cela, il faut laisser l'autre parler, ne pas répondre à sa place, éviter des questions fermées ou suggestives, pour que l'enfant ait la latitude de réagir.

Dans l'approche résilience, la participation de l'enfant est le fondement du processus. Il faut « partir de l'enfant », c'est-à-dire qu'il est nécessaire de démarrer toute activité en s'appuyant, sur une idée qu'il a émise, sur un trait de sa personnalité, de sa singularité. Lui donner ou redonner un pouvoir pour qu'il agisse de concert avec le travailleur social, et qu'il prenne progressivement des décisions en autonomie. Il ne peut pas y avoir de résilience s'il n'est pas à l'initiative des solutions, s'il n'y contribue pas. Avant tout, il sera nécessaire de connaître les inquiétudes de l'enfant, les causes de ses difficultés (facteurs de risque) et ce qui le rassure (facteurs de protection).

Mise en œuvre

- ➔ Pour découvrir les facteurs de risques et de protection : **atelier N°8. Sous l'orage** (Partie 2 p. 42). Les personnes ou choses identifiées seront utiles au travailleur social dans son accompagnement, il devra s'en servir et les valoriser lors des activités de suivi ;
- ➔ Pour mettre en exergue les épisodes difficiles qui ont marqué l'enfant et qui peuvent l'impacter aujourd'hui ainsi que les moments heureux qui peuvent lui donner de la joie et de l'espoir : **atelier N°9. La ligne du temps** (Partie 2 p. 45).

À retenir

Comment faire participer l'enfant ?

- ☐ Prendre du temps avec lui, dans un lieu permettant la confidentialité et non « entre deux portes » ;
- ☐ Inciter l'enfant à s'exprimer, ne pas le couper lorsqu'il parle, mais au contraire, le relancer pour qu'il approfondisse son idée.

B. Développer un cercle de confiance favorable à la réinsertion post-détention de l'enfant

Nzuzi, 16 ans, a un frère jumeau, sa mère s'est remariée après le décès de son père. Après s'être plaint à la maison, il a quitté le domicile familial pour se retrouver dans une bande de jeunes délinquants, appelés « Kuluna » à Kinshasa. Le groupe a été appréhendé pour vol avec violences et tous ont été placés dans un centre d'urgence.

À l'occasion de séances de résilience, Nzuzi a pu expliquer à son éducateur que son père et sa mère avaient une préférence pour son frère jumeau, même lorsque celui-ci avait visiblement tort ; il s'en était plaint à sa mère qui n'a pas pris en compte sa préoccupation.

Lors de l'activité sous l'orage, il a identifié les facteurs de risque (amis de la rue, consommation de drogue, appartenance à des gangs) et de protection (la famille) et a manifesté le souhait de regagner la maison ; à condition que sa mère accepte de le rencontrer d'abord au centre d'urgence pour discuter des causes de sa fugue et éviter la répétition. La mère a souscrit à la démarche avec l'accompagnement des éducateurs, en associant le frère jumeau et le beau-père. Nzuzi a pu réintégrer la maison.

Situation

Un double défi est ici à relever : l'enfant doit avoir un entourage fiable et (re)faire confiance à l'autre.

Du côté des parents, l'adolescence est une phase au cours de laquelle ils doivent réadapter leur posture : orienter, conseiller, sans décider unilatéralement. C'est accepter que le jeune qui, auparavant, dépendait de sa famille fasse progressivement ses propres choix, parfois, différents de ceux de ses parents (notamment pour le choix de son métier). Le travailleur social l'accompagne pour y parvenir.

Du côté des enfants, ils recherchent l'approbation de leurs pairs. C'est particulièrement le cas pour les ECL qui ont des habitudes nocives, voire dangereuses. Avant ou pendant la détention, certains ont testé la cigarette, l'alcool, mais aussi des drogues. Ces pratiques mauvaises pour la santé physique le sont encore plus pour leur croissance intégrale ; or les jeunes ont souvent des idées erronées ou biaisées, par exemple, pour certains, la drogue permet d'être plus concentré en classe, la vente de drogue permet de gagner de l'argent facilement. Les explications des adultes font peu le poids face à l'influence ou aux tentations des « amis » ; comme le souligne la théorie de l'association différentielle de Sutherland⁴, le comportement délinquant est appris et s'opère par le contact d'avec des groupes délinquants.

Par ailleurs, certains ECL ont fui leur famille, par manque de considération, mais aussi du fait de violences physiques, sexuelles ou émotionnelles subies. Ils pensent qu'ils ne peuvent compter sur leur famille et se retrouvent seuls, à la rue et confrontés à de nouveaux périls : violences, comportements déviants, vol de leurs affaires, problèmes pour dormir, se nourrir, rencontres dangereuses. Alors, ils adoptent des comportements de survie, se forment une carapace pour résister à tous ces dangers.

4 - Sutherland E.H. (1934/ 3e éd.1992). *Principles of criminology*. Philadelphia : J.B. Lippincott

D'autres encore ont été déçus par des adultes. Leurs parents se désintéressent, sont trop exigeants, un enseignant les a humiliés, un voisin les a rabroués. Souvent, des adultes les ont manipulés, ont abusé de leur confiance au cours de leur parcours ; des acteurs de la justice ne les ont pas pris en considération ; ou encore, des promesses n'ont pas été tenues.

Le passage en détention est le point culminant de la rupture sociale et cause de stigmatisation par leur entourage, le voisinage ; il est, alors, compliqué de se départir de cette étiquette imposée tel qu'expliqué par Tannenbaum⁵, la personne devient celle qu'elle est décrite. Dans ses conditions la réinsertion est compromise.

À retenir

La mission du travailleur social, au niveau du cercle de confiance est de :

- ☐ Développer une relation d'aide saine et de confiance avec l'enfant ;
- ☐ Identifier le processus qui a amené l'enfant accompagné à ne pas avoir de personne de confiance ;
- ☐ Aiguiller l'enfant sur l'identification de relations sociales amicales ;
- ☐ Accompagner l'enfant à établir des relations saines avec son cercle familial.

Les difficultés à l'expression de la parole, l'effet des hormones qui perturbent leurs réactions et la propension à la bagarre sont des éléments communs aux garçons en conflit avec la loi qui expriment une virilité néfaste. Une réflexion avec eux sur la masculinité et le rôle de l'homme dans la société s'avère complémentaire pour guider le jeune sur sa posture, sur ses réactions pour une vie en société qui soit coopérative. Des ateliers sont proposés à cet effet (cf. publication et boîte à images du BICE *Sensibilisation à l'égalité de traitement filles-garçons et pour la cohésion familiale*, 2023). Travailler sur les qualités du « vrai garçon » et de la « vraie fille » permet de conscientiser sur les préjugés subis par les uns et les autres, puis de proposer des alternatives pour une vie plus respectueuse. Cela contribue aussi à bâtir de nouvelles relations saines, à développer une nouvelle identité communautaire pour remplacer les appartenances au préalable négatives de groupes de pairs en conflit avec la loi.



5 - Tannenbaum F. (1938). *Crime and the community*.

1. Restaurer la confiance et créer une relation d'aide

Principe

Les ECL ne donnent pas facilement d'informations sur leur histoire, leur situation familiale. Toutefois, le travailleur social a besoin de leur parole pour avancer dans l'accompagnement et construire une relation d'aide. Il faut leur permettre de lâcher progressivement prise dans la rétention d'informations.

Pour précision, les mensonges d'un ECL peuvent être une stratégie d'évitement et de protection. En cachant son passé, il pense se protéger, éviter d'autres ennuis, être vite libre. Il faut être attentif à ne pas définir rapidement un jeune de mythomane, car ce diagnostic doit être posé par un médecin psychiatre. La manipulation par l'enfant peut être aussi un risque. Certains pensent qu'ils ont su se gérer seuls pendant des mois et qu'ils n'ont donc besoin de personne pour réussir. Ces situations peuvent être très agaçantes, mais en tant que professionnels, la prise de distance est nécessaire. Connaître les divers mécanismes de défense et les attitudes s'y rapportant permet de rester humble, patient, le plus possible neutre, dans la bienveillance et l'accueil de la parole, même si les propos ne semblent pas logiques ou cohérents. Changer de regard, se mettre à la place du jeune permet de comprendre qu'il n'est pas évident de raconter son histoire à une personne inconnue. Les informations transmises pourraient le desservir ou même lui nuire.

Après tout entretien, les propos sont à analyser, à froid, et triés pour être croisés et approfondis ensuite. Le remplissage du dossier de l'enfant est important pour noter les propos, les doutes, les évolutions. Des recoupements avec d'autres professionnels peuvent aussi contribuer à établir une histoire de vie cohérente.

Mise en œuvre

- ➔ Pour briser la glace avec l'enfant, créer une convivialité, entrer en confiance : **atelier N°1. Colin Maillard** (Partie 2 p. 31) ou toute autre activité ludique ;
- ➔ Pour comprendre la valeur et l'importance de l'aide : **atelier N°5. Les deux faces de la médaille** (Partie 2 p. 38) ;
- ➔ Pour identifier les personnes clés dans la vie de l'enfant, celles qui l'ont aidé et celles qu'il a aidées : **atelier N° 10. La main des aides** (Partie 2 p. 47) .

À retenir

Comment instaurer une relation d'aide authentique ?

Le développement d'une relation d'aide passe par la considération de l'enfant à deux niveaux :

➔ Au niveau des attitudes

- ☐ Être authentique, ne pas faire semblant ;
- ☐ Accepter inconditionnellement l'enfant ;
- ☐ Appeler l'enfant par son prénom, son surnom ;

- ☐ Être régulier dans ses attitudes, humeurs ;
- ☐ S'habiller simplement ;
- ☐ Avoir un vocabulaire accessible, pour développer une certaine proximité.

➔ **Au niveau de l'accompagnement**

- ☐ Avant toute activité, proposer des jeux, une animation ;
- ☐ Inciter l'enfant à s'exprimer, sans forcer ;
- ☐ Montrer de l'intérêt pour l'enfant en étant attentif aux détails ;
- ☐ Éviter, au début, de confronter l'enfant à ses mensonges,
- ☐ Indiquer subtilement à l'enfant qu'on n'est pas dupe de ses histoires.

2. Aider à identifier de bons copains

Principe

Les enfants peuvent savoir au fond d'eux ce qui est bon, mais la mise en œuvre est difficile. Nommer, verbaliser contribue à la conscientisation. Le fait d'en discuter lors de groupes de parole entre enfants leur permet de se rassurer. Entendre d'autres jeunes, qui ont eu un parcours judiciaire similaire, formuler des orientations, encourage à s'engager dans ce sens. Se reconnaître dans les propos d'autres pairs, donne espoir et contribue à s'éloigner des mauvaises fréquentations, à dire «NON» à des sollicitations néfastes.

Trouver sa place dans un groupe de copains n'est pas évident, notamment après un séjour en prison. Travailler sur le sentiment d'appartenance à une culture est une piste pour renforcer le réseau du jeune. Selon ses centres d'intérêt, il peut intégrer un groupe et redécouvrir le sens à l'amitié.

Par l'accompagnement et par l'exemple, le jeune doit comprendre que la collaboration est plus utile que l'opposition ou l'individualisme et qu'il peut rencontrer des amis fiables.

Lors d'un groupe de parole à Abidjan, les enfants ont décrit ce qu'était un véritable ami :

- ✓ *il ne vole pas*
- ✓ *il ne se drogue pas*
- ✓ *il ne demande pas de faire des choses malhonnêtes*
- ✓ *il parle respectueusement à ses parents*
- ✓ *il n'agresse pas les filles*
- ✓ *il aide sa famille*
- ✓ *il rentre tôt à la maison/ne dort pas à la rue*
- ✓ *il a un projet : il étudie ou suit une formation*
- ✓ *il n'est pas bagarreur*
- ✓ *il a des valeurs qu'il met en pratique.*

Mise en œuvre

- ➔ Pour guider les enfants dans leur comportement, sur les propos à tenir face à certaines suggestions de pairs ou même d'adultes malveillants qui voudraient les recruter pour commettre une infraction : animer des **groupes de parole** thématiques et des mises en situation ;
- ➔ Pour lâcher prise, faire confiance à une nouvelle personne et trouver des affinités : Atelier **N°2. Pieds liés, Yeux bandés** (Partie 2 p. 32) qui peut également être réalisé en binôme enfant-travailleur social et créer ainsi une complicité entre eux.

À retenir

Comment aider l'enfant à développer une amitié saine ?

- ☐ Animer des groupes de parole sur les bases de l'amitié (confiance, égalité, honnêteté, compassion...);
- ☐ Valoriser l'éloignement des « faux amis ».



3. Travailler avec la famille

Coopérer avec la famille, l'impliquer à nouveau dans l'éducation d'un enfant en difficulté est une des démarches les plus complexes de l'accompagnement, car elle dépend de divers membres de la famille, de leurs interactions et de leurs histoires personnelles.

Préalable

Principe

Avant d'entamer le travail avec un parent, ou un membre de la famille, il est nécessaire de connaître les interactions actuelles de l'enfant avec sa famille pour que le travailleur social aille vers les membres pour qui l'enfant a le plus de confiance en vue de relancer la dynamique familiale.

Mise en œuvre

- ➔ Pour disposer d'une liste des membres de la famille et, en même temps, avoir, grâce aux symboles ou mots clés indiqués par le jeune, des indications sur ses ressentis : **atelier N°11 La grappe de famille** (Partie 2 p. 49). À travers cet atelier, des blocages, des violences peuvent être identifiés qu'il faudra prendre en compte pour poursuivre le travail de réinsertion. Par exemple, si un des membres est décrit comme un serpent qui dit du mal de tout le monde, ce ne sera pas la première personne à aller voir ; si un autre est décrit comme un baobab qui soutient la famille, c'est une piste favorable.

a) Reconnaître le parent dans son individualité

Principe

La parentalité est un processus constant d'apprentissages et de pratiques sur l'éducation des enfants. Avant de lancer tout renforcement de capacités, il est utile de comprendre comment les parents abordent leur parentalité :

- ✓ en les interrogeant sur leur propre histoire,
- ✓ en identifiant quelles ont été leurs références et comment elles ont influencé leur vie, car il y a toujours un adulte significatif qui laisse une trace à travers ses succès ou ses échecs et qui sert de modèle à sa propre expérience de parentalité.

Force est de constater que les familles ont un quotidien lourd à gérer (travail, inflation, insécurité, ...) et cela engendre du stress. Or lorsqu'une personne est tendue, elle peut réagir de manière impulsive, voire agressive. Elle peut dire et faire des choses qu'elle peut regretter plus tard (menaces, cris, insultes, coups). Or lorsqu'un parent agit de la sorte, il transmet, en même temps, à ses enfants qu'il est normal de perdre le contrôle et légitime d'agir violemment. C'est une occasion ratée de montrer aux enfants une façon de s'autoréguler et de gestion non violente d'une difficulté. Le parent doit le comprendre.

Il faut aussi prendre en compte la position des parents face à leur enfant qui est entré en conflit avec la loi et le reste de la fratrie. Ressentent-ils un sentiment d'échec, une honte pour la situation de leur enfant, une colère, une incompréhension, un désintérêt grandissant, une impuissance du fait de leurs propres difficultés (notamment économiques), une distanciation

physique durant la détention qui a provoqué un éloignement émotionnel ? Comme pour les enfants, nommer les ressentis permet de prendre conscience et de réajuster ensuite les actes et trouver des solutions pour les faire évoluer.

Mise en œuvre

Le défi de mobiliser à nouveau les parents passe, de même que pour les enfants, par une écoute de leurs difficultés. Reconnaître leur situation, leurs efforts et les encourager à poursuivre sur de nouvelles bases. Cette intervention passe par des entretiens, des ateliers de soutien à la parentalité, des visites à domicile.

À retenir

Pour reconnaître et valoriser les parents, les accompagner à :

- ☐ Identifier leur propre modèle parental et familial pour personnaliser l'appui ;
- ☐ Prendre conscience de l'impact du stress sur leur manière d'agir et d'influer sur l'éducation de leur enfant ;
- ☐ Exprimer leur ressenti sur la détention de leur enfant.

b) Remémorer la famille

Principe

Parmi les enfants, un certain nombre vit dans une famille monoparentale. Comme cela a été dit plus haut, si cette situation familiale peut ressembler à un facteur de risque cela ne signifie pas automatiquement qu'elle aura un impact négatif.

Être mère isolée ou parent dans une famille recomposée n'est pas facile. Le parent peut se sentir seul, désemparé, il n'a plus l'autre parent sur qui s'appuyer, ou le nouveau conjoint est peu sensible aux difficultés rencontrées avec ou par l'enfant issu de l'union précédente.

Tant pour le parent que l'enfant, il est utile d'exprimer les sentiments ressentis à cet égard, pour évacuer frustrations, colère, vengeance, tristesse, dégoût ou toute autre émotion. L'adolescent est en capacité d'entendre les difficultés de son parent (de manière synthétique), pour être moins exigeant sur ses désirs (vouloir un nouveau smartphone, de nouveaux vêtements à la mode, des sorties) et comprendre qu'être parent est complexe. La reconnaissance mutuelle en tant que personne est une étape importante qui favorise le respect réciproque parent-enfant.

Même lorsque les parents sont unis, force est de constater que c'est généralement la mère qui participe aux entretiens avec le travailleur social. Il est nécessaire de rappeler au père l'importance de son implication pour favoriser une atmosphère plus apaisée au sein du foyer et affirmer le sens de la famille.

Mise en œuvre

- ➔ Pour remémorer ce qui fait que des personnes font famille : **atelier N° 13. Blason de la famille** (Partie 2 p. 54). En 4 dessins et une devise, l'enfant et le.s parent.s repensent à leur passé, leur présent et leur futur ;
- ➔ Pour remobiliser l'histoire commune de la famille et réveiller des sentiments d'affection : **atelier N°14. Collage de souvenirs** (Partie 2 p. 57) ;
- ➔ Pour rappeler la responsabilité parentale partagée : utiliser **la Boîte à images du BICE sur la masculinité responsable** (chapitre 2B. Situation, p.28).



À retenir

Pour accompagner un parent à renforcer l'appartenance familiale :

- ☐ Consolider le sentiment de famille en réfléchissant sur l'histoire, les représentations familiales, les valeurs à transmettre à sa progéniture afin de remobiliser et reprendre pieds sur la gestion parentale ;
- ☐ Favoriser des moments d'échange sincère parent-enfant sur leurs préoccupations et sur la signification du mot famille.

c) Soutenir une parentalité responsable

Principe

Il faut rappeler que l'éducation traditionnelle a surtout des objectifs à court terme et se concentre sur l'obéissance, c'est à dire exécuter une tâche imposée sans y réfléchir, sans la comprendre. À l'adolescence, ce système éducatif est source de nombreux conflits et de stress récurrent pour les parents : « fais la vaisselle, fais tes devoirs, ne sors pas avec tes amis ». Pour y remédier, promouvoir des objectifs à long terme permet de réviser ses attentes et donner un sens profond à l'éducation (exemple : rester une personne référente pour son enfant même à l'âge adulte, transmettre les valeurs de respect, de partage à l'enfant pour qu'il les applique à tout moment).

Pour guider des relations familiales harmonieuses, 6 actions sont à conseiller aux parents :

- ✓ **Participation** : Permettre aux enfants de donner leur avis et prendre en compte autant que possible les besoins exprimés ;
- ✓ **Non Violence** : Éviter les châtiments corporels, les mots blessants qui vont fermer l'enfant à la discussion et au partage de ses préoccupations, par crainte de représailles ;
- ✓ **Affection** : S'intéresser aux émotions de l'enfant, à ce qu'il aime. Être chaleureux, féliciter, faire des gestes tendres, pour montrer l'amour qui lui est porté. Cela permet de répondre aux besoins émotionnels et de reconnaissance de l'enfant ;
- ✓ **Cadre** : Fixer un cadre à l'enfant, avec des sanctions en cas de non-respect. Pour une discipline positive, il est indispensable de fixer des limites adaptées à son âge ;
- ✓ **Autonomisation** : Responsabiliser l'enfant progressivement sur ce qu'il doit faire de manière autonome et le préparer à la prise de décision ;
- ✓ **Perspectives** : Identifier et se concentrer sur les objectifs à long terme, ce que les parents veulent transmettre à leur enfant pour sa vie d'adulte.

À retenir

Quelques questions pour guider les parents :

- ☐ Quelle personne souhaitez-vous que votre enfant devienne lorsqu'il ou elle sera grand(e) ?
- ☐ Quelles valeurs voulez-vous transmettre à votre enfant ?
- ☐ Quel type de relation espérez-vous avoir avec votre enfant lorsqu'il ou elle sera grand(e) ?

Pour guider les parents dans l'éducation de leur enfant, ils doivent essayer de mettre en œuvre les 6 axes suivants :

- | | |
|---|---------------------------------------|
| ☐ Participation | ☐ Non-violence |
| ☐ Affection | ☐ Cadre |
| ☐ Autonomisation | ☐ Perspectives |

d) En pratique avec l'enfant

Principe

Il faut lui expliquer :

- ➔ Le rôle de l'éducation parentale, à savoir protéger et accompagner à la vie adulte ;
- ➔ La vie ne peut pas être qu'amusement, il y a des contraintes, des nécessités pour vivre ensemble dans la société, en paix ;
- ➔ Qu'avant les moments de récréation, il est responsable des tâches qui préparent son futur ;
- ➔ Qu'être responsable signifie planifier son travail par soi-même (avoir des résultats scolaires corrects, contribuer aux tâches familiales).

Travailler les relations familiales requiert du temps. Sous forme de petits exercices, entre les entretiens ou les visites, des recommandations guident les comportements à améliorer et ceux à poursuivre. À chaque rendez-vous, il est important de discuter de la mise en œuvre des recommandations précédentes : les ressentis lors de la réalisation, les difficultés, les changements observés et de fixer de nouvelles perspectives.

Mise en œuvre

- ➔ **L'atelier N°12. Conte du Panier de crabes** (Partie 2 p. 52) permet de rappeler aux parents et aux enfants l'importance de l'unité de la famille malgré les difficultés et, ainsi, la ressouder.

À retenir

- ☐ Identifier les personnes de la famille importantes pour l'enfant ;
- ☐ Reconnaître et valoriser le rôle du parent ;
- ☐ Remémorer les valeurs de la famille ;
- ☐ Expliciter les clés de la parentalité responsable.

C. Créer un sentiment de sécurité par un cadre structurant et en conscientisant l'enfant sur les règles

Koffi, 17 ans a été arrêté et emprisonné à deux reprises pour complicité de vol. Pendant sa garde provisoire, il a bénéficié des activités du BNCE-Togo : causeries, écoutes pour apprendre à se connaître, à dire « non », à identifier les opportunités à saisir, les personnes sur qui il peut compter. À sa seconde libération, Koffi s'est rendu chez la personne qu'il avait volée. Il s'est excusé et a imploré son pardon et sa bénédiction. La victime a conseillé Koffi et lui a demandé de venir de temps en temps travailler avec lui sur son temps libre. Ensuite, Koffi a refusé de rejoindre sa famille, car ses amis étaient toujours dans le quartier et il craignait de se laisser influencer encore par eux, il voulait s'éloigner de ses supposés amis afin de se prendre en main et apprendre un métier pour son avenir. Le BNCE-Togo a, alors, négocié une place dans un centre hors de Lomé où il a tenu promesse : il a appris le métier de menuiser et s'est installé là-bas.

Situation

Tout ECL minimise son acte, voire le nie, d'ailleurs, le même constat est visible auprès des adultes mis en cause. La différence entre adulte et enfant c'est que souvent, ce dernier n'a pas pleinement conscience que son acte :

- ➔ viole la loi ;
- ➔ a des conséquences néfastes pour des personnes ;
- ➔ porte atteinte au bien-être et à la vie en collectivité ;
- ➔ aura des conséquences sur son propre avenir.

Une fois arrêté par les autorités, c'est là que l'enfant commence à craindre des conséquences pour lui-même. Il pense à la réaction violente que peut avoir son parent et veut tout faire pour y échapper, notamment en niant. Certains ECL estiment que ce qu'ils ont commis n'est pas si grave par rapport à ce que d'autres ont commis, mais qui n'ont pas été pris par la police.

Ces ECL sont souvent en perte de valeurs, ils sont influencés notamment par les réseaux sociaux, et ils ont peu d'exemples sains auxquels se référer. C'est un défi pour les travailleurs sociaux de leur faire comprendre des exemples de vie positifs.

- ➔ **L'atelier N°5. Les deux faces de la médaille** (Partie 2 p. 38) peut contribuer et valoriser le sentiment d'utilité ainsi que montrer des exemples de citoyenneté responsable.

L'approche résilience contribue ainsi à la compréhension du respect des règles. Elle amène l'enfant à comprendre l'importance d'un cadre pour une vie en collectivité plus épanouie. Elle valorise la vie de groupe et les soutiens que la communauté ou la famille apportent.

De même, l'approche justice réparatrice permet aux enfants de comprendre le fonctionnement de la société, via les procédures judiciaires ainsi que les conséquences plus ou moins graves de chaque acte.

Lorsqu'une infraction est commise, il est nécessaire d'y réfléchir pour comprendre la valeur de la réparation après un méfait.

À retenir

Le travailleur social doit permettre l'intériorisation des normes sociales (Théorie du contrôle social de T. Hirschi) en :

- ☐ Explicitant les lois de la société ;
- ☐ Rappelant les règles, les limites du quotidien et les conséquences des actes ;
- ☐ Permettant à l'enfant de se sentir en sécurité et de se socialiser.

1. Définir pour comprendre

Principe

L'adolescent a besoin de comprendre ce qui se passe au niveau pénal. Assimiler divers sujets pour l'aider à devenir acteur de la procédure et de son futur est une étape importante. En définissant le monde judiciaire que les enfants ont côtoyé, cela redonne un sens à ce qu'ils ont vécu, aux conséquences de leurs actes. Transformer cette épreuve en un apprentissage contribue au processus de résilience du jeune. Tirer des enseignements de cette étape de sa vie, lui évite de penser que sa vie est désormais perdue. Guider les ECL dans cette réflexion sur l'apprentissage à partir des erreurs c'est les inciter à comprendre de ne plus reproduire l'infraction commise et, surtout, à développer le même processus lors de toute épreuve qu'ils seront amenés à rencontrer dans leur vie.

Définir des mots pour ensuite définir des règles et comprendre qu'elles existent à tout niveau : dans le sport, à la maison, à l'école, dans un groupe d'ami, au travail.

Les groupes de parole ont montré leur utilité dans ce contexte. Les enfants peuvent décharger leurs émotions, les préoccupations sur la procédure qui les concernent, sur la vie en détention. Ensemble avec leurs pairs, ils en tirent des leçons pour l'avenir. L'histoire de l'un peut inspirer l'autre, et inversement. Cette richesse d'expériences et de ressentis est rassurante car conduite de manière positive.

Un cadre structuré avec des normes aide l'enfant à retrouver un sentiment de sécurité et de prévisibilité des événements, il ne sera pas surpris des conséquences car il y aura réfléchi en amont. Il s'agit donc de développer chez l'ECL un mécanisme d'analyse de ses projets et des conséquences qu'ils entraînent. C'est par ce moyen que l'enfant se responsabilise progressivement. Ainsi pour ses futures décisions, il sera plus attentif car il aura développé de nouveaux réflexes.

Mise en œuvre

- ➔ Causeries sur la justice, sur les préoccupations des enfants concernant la procédure ;
- ➔ Pour définir des notions clés de manière ludique, **Le jeu de ballon N°15. Tingo Tango** (Partie 2 p. 59).

Vocabulaire à faire connaître à l'ECL

JUDICIAIRE

Tribunal / Loi / Menottes / Preuve /
Plainte / Préjudice / Audience /
Liberté surveillée / Infraction /
Prison / Décision

VIVRE ENSEMBLE

Dialogue / Réparation / Justice /
Droits / Devoirs / Communauté /
Entraide / Famille / Paix

AVENIR

Rêve / Socialisation / Leadership /
Changement / Opportunité /
Responsabilité / Liberté / Vérité

PERSONNES

Victime / Juge / Avocat / Police /
Agresseur / Procureur /
Adolescent en conflit avec la loi

À retenir

Le travailleur social doit savoir jouer sur les deux registres, celui de la relation d'aide sincère et celui du cadre posé et des règles à respecter. Pour cela, il :

- ☐ Poursuit une approche bienveillante et attentive ;
- ☐ Définit avec les enfants un cadre structurant (via le lexique, les règles de vie).

2. Renforcer la prise de conscience sur les conséquences pour l'enfant, sa famille, la victime, la communauté

Le pendant de la responsabilité est d'assumer les conséquences de ses actes. Ces conséquences se situent à plusieurs niveaux : individuel, pour la victime, pour sa famille et la communauté.

a) Favoriser la prise de conscience des conséquences pour l'enfant

Exemple de situation

X, un enfant sorti de prison retrouve ses anciens camarades. Un soir, l'un d'eux vient chez lui avec une moto et lui demande de la garder quelques jours. Ce jeune est retrouvé par la police et dénonce X comme l'auteur du vol. X a peur, fuit sa maison et se cache chez sa grand-mère pour éviter d'être arrêté.

Principe

Cet enfant se retrouve dans une situation complexe. Il n'a pas osé dire « non » à son ancien ami et, désormais, il doit se cacher de la police.

En tant qu'ancien enfant en conflit avec la loi, il craint les services de police. Sa version de l'histoire risque d'être mise en doute. Que faire maintenant ?



- ➔ Cesser de fuir et dire la vérité en dénonçant ses amis ? et s'expliquer ?
 - ✓ mais lui-même que risque-t-il ? il ne savait pas que la moto était volée. La police l'écouterait-il et accepterait-elle sa version ?
 - ✓ si ces « amis » apprennent la « trahison », que risque-t-il ?
- ➔ En parler avec une personne de confiance qui pourra l'accompagner face à la police ?
- ➔ Pourquoi agir ? pour alléger sa conscience, retrouver sa tranquillité, faire son devoir de citoyen ?

Face à un tel cas, le travailleur social n'a aucune garantie sur les suites qui seront données par les autorités.

Mise en œuvre

- ➔ Reconnaître que les services judiciaires risquent d'être sévères avec l'enfant ;
- ➔ Fuir un problème n'est jamais une solution ;
- ➔ Assumer et proposer des alternatives pour répondre au fait reproché, est une preuve de maturité ;
- ➔ Valoriser les propositions de réparation qui pourront être bien accueillies par les autorités. Cela montrera aussi le respect envers elles et la victime ;
- ➔ Dans l'adversité, donner un sens à son passé et une direction à son futur est une boussole fiable.



b) Favoriser la prise de conscience des conséquences pour la victime

Exemple de situation

Y, un enfant vole la télévision d'un monsieur âgé qui avait économisé pour pouvoir acheter cet appareil. Le monsieur a été choqué de l'intrusion de Y à son domicile et que son unique moyen de divertissement lui a été pris injustement. Y, lui, a revendu la télévision à vil prix et a pu acheter un petit téléphone portable.

Principe

Il est important que l'enfant comprenne les dommages causés, la responsabilité de réparer et l'empathie envers les victimes. Plus précisément l'ECL doit être sensibilisé sur :

- ➔ Ce que la victime a ressenti lors de l'infraction (surprise, crainte de subir des violences, peur de mourir, effroi, etc...);
- ➔ Comment elle se sent depuis (peur de rester seule, peur de sortir, troubles du sommeil, cauchemars, sentiment d'insécurité chez elle, méfiance envers les jeunes, etc...);
- ➔ Les conséquences sur son quotidien (rdv médicaux, handicap, habitudes changées, conséquences financières, etc.).

Mise en œuvre

- ➔ Réaliser une session de psychoéducation composée de 3 séances thématiques :
 - ✓ Module 1 : Je connais mon infraction, ses conséquences sur la victime et moi-même ainsi que la loi qui me punit,
 - ✓ Module 2 : Je reconnais ma responsabilité et je souhaite réparer ma faute,
 - ✓ Module 3 : Ma réinsertion avec zéro récidive ;
- ➔ Organiser une séance avec l'intervention d'anciennes victimes est une activité très percutante pour des jeunes, elle peut aider à cette prise de conscience. Un tel atelier peut également rassurer la victime, lui donner une autre vision de l'agresseur ;
- ➔ Pour favoriser l'empathie : réaliser l'**activité N°5. Les deux faces de la médaille** (Partie 2 p. 38) en modifiant le thème : l'enfant identifie sur une face de la médaille une infraction qu'il a commise et, sur l'autre face, une situation où lui-même a été victime. Cette activité peut rappeler un événement injuste, douloureux et mener à la reconnaissance de la victime. Ce que l'on ne souhaite pas pour soi, on ne le fait pas subir à autrui, comme le philosophe anglais John Stuart Mill l'indique « La liberté des uns s'arrête où commence celle des autres ».

c) Favoriser la prise de conscience des conséquences pour la famille, la communauté

Exemple de situation

Une fin d'après-midi, Z, un enfant a attaqué une personne pour lui voler son téléphone car il voulait un nouveau smartphone. Lors du vol, la victime est tombée et s'est cassée un bras. Z a été arrêté tout de suite car un voisin a appelé la police. Ce voisin a raconté à tout le voisinage le braquage. Les parents du jeune se sentent dévisagés dès qu'ils sortent, ils doivent payer les frais médicaux. Ils ne comprennent pas pourquoi leur enfant a fait cela, ils sont en colère d'assumer tout à sa place. Les voisins se méfient désormais des frères de Z et de ses amis.

Principe

Un geste « simple » peut entraîner de nombreuses conséquences, inimaginables au départ. Car l'enfant pense souvent à court terme pour répondre à son besoin ou son désir, il ne réfléchit pas à l'impact de son geste. En un instant, un lien s'est brisé à plusieurs niveaux. Il va falloir du temps pour le réparer.

Les adultes seront amenés à lui refaire confiance, mais il devra montrer au préalable qu'il peut à nouveau être digne de cette confiance.

Les approches résilience et justice réparatrice invitent à plus de cohésion avec l'entourage, à ce que l'enfant identifie les personnes qui lui sont proches et en qui il peut avoir confiance, à qui il pourra parler en cas de problème pour trouver une solution ou simplement pour s'apaiser.

Par la même, l'enfant donne du sens à la communauté, pour récupérer sa place. Même en tant qu'ancien délinquant, il peut avoir une utilité et aider une victime à se remettre.

Mise en œuvre

- ➔ En cas de blocage, de stigmatisation trop forte, réaliser une causerie avec la famille, des personnes clés de l'entourage pour dépasser la crainte et distinguer l'enfant de l'acte qu'il a commis.

Il y a aussi des enfants qui sont réellement innocents, qui ont respecté le cadre fixé, mais qui ont été punis suite à une erreur, une fausse dénonciation. Ces situations sont d'autant plus difficiles à accompagner car le sentiment d'injustice risque de perdurer ou pire, l'enfant respectueux décide de ne plus suivre les règles, car la conséquence de son respect a été néfaste pour lui. Si c'est le cas, l'injustice et la souffrance qui en découlent, sont à reconnaître. Comme indiqué au chapitre 2, paragraphe A.3 (p.26), il faut aider le jeune s'exprimer, puis il sera nécessaire de valoriser son comportement, pour qu'il perdure en ce sens. Obtenir une reconnaissance auprès de personnes éminentes, même de manière informelle serait un appui dans l'accompagnement.

Pour contribuer à la compréhension des conséquences par l'enfant en conflit avec la loi :

- ☐ Développer une dynamique participative réciproque de reconnaissance de l'autre, notamment à travers une session de psychoéducation⁶ ;
- ☐ Inciter à la réparation du préjudice.



D. Renforcer l'estime de l'enfant pour favoriser sa projection vers un avenir sain

« Les jeunes souffrent. C'est pourquoi ils luttent avec leurs moyens qui sont des gestes et non pas des paroles de protestation, étant donné que souvent ils ne dominent pas la langue et encore moins la sémantique. Leur protestation est physique. Ils parlent avec leur honneur et leurs poings (...) ils ne dominent pas les instruments du langage qui permet de négocier, de comprendre, de se faire comprendre, de persuader (...) notre société qui laisse un espace démesuré à la parole, ne sait pas parler à la jeunesse »

Christian Brulé⁷

Situation

Dès sa détention, l'enfant voit sa vie basculer : ceux en formation ne fréquentent plus les cours et les examens de fin d'année sont compromis. Ceux qui étaient oisifs commencent à prendre conscience que l'avenir s'assombrit. C'est le cas, par exemple, d'un enfant libéré qui souhaite désormais devenir gendarme, mais son passage en détention va constituer un frein à ses démarches. Non seulement les perspectives professionnelles deviennent floues, mais la détention peut aussi être une source de perte de confiance en soi.

La mission du travailleur social est d'accompagner l'enfant à se projeter dans l'avenir, à rêver et à planifier pour que le rêve devienne réalité.

1. Persévérer et donner espoir

Principe

Force est de constater que les ECL présentent davantage de facteurs de risque que de protection en début d'accompagnement – du moins ils sont plus saillants. Par ailleurs, ce déséquilibre explique –en partie– le passage à l'acte délinquant.

Lors des premières entrevues, l'ECL est souvent sur la défensive, méfiant, ne veut pas trop parler, car il vit un moment difficile : il est accusé. Les informations données sont parcellaires voire fausses, l'identification des facteurs ne sera pas évidente, mais il faudra persévérer avec lui, pour comprendre les causes profondes qui l'ont amené à commettre un manquement/une infraction et trouver des facteurs de protection adaptés à ses problèmes.

Dès la première écoute d'un ECL, le travailleur social doit être attentif à tous les détails donnés pour commencer à identifier ses facteurs de protection ; ainsi des pistes de travail émergent. Mettre en œuvre l'approche résilience, c'est réaliser la méthode 50-50. C'est-à-dire, s'il y a 3 facteurs de risque, il faut tâcher de trouver 3 facteurs de protection, ou du moins 3 points positifs dans le récit, le vécu de l'enfant. Expliquer ce principe du 50-50 à l'enfant lui permet de constater que tout n'est pas perdu, qu'il y a du positif ou, du moins, une autre manière de voir la situation pour rebondir.

⁷ – Brulé C. (1999). *Le syndrome du petit pot de bébé. La violence n'est pas une fatalité*. Paris : Rocher



Il faut, ainsi, le soutenir dans la recherche de sa propre solution, ses propres facteurs de protection.

Lors de la poursuite des activités psychosociales, recherches de famille, visites à domicile, le travailleur social devra garder à l'esprit cette attitude.

Mise en œuvre

- **L'atelier N°16. Les points cardinaux de la vie** (Partie 2 p. 60) permet de rappeler à l'enfant 4 lieux, 4 personnes et 4 souvenirs significatifs pour lui, de l'ancrer sur sa propre personne, ses valeurs, ce qui est important pour lui. Se rappeler son passé et ce qui a compté, sert de repère pour son avenir ;
- **Méthode du 50-50** pour garder le positif à l'esprit à tout moment.

2. Renforcer la capacité de l'enfant à prendre des décisions et à les réaliser

Principe

Robert Merton a identifié la théorie de la tension qui s'applique avec force aux ECL qui doivent résoudre un conflit personnel entre des forces contradictoires d'ordre interne et externe. L'adolescent se retrouve face à divers dilemmes, par exemple :

Exemples de conflits internes rencontrés par un ECL

Conflit interne 1	Conflit interne 2	Conflit interne 3	Conflit interne 4
L'influence d'autres enfants, eux-mêmes en conflit avec la loi, usagers de stupéfiants ou irrespectueux en famille est néfaste. Du point de vue du jeune, ces pairs dits négatifs représentent, à la fois, un modèle d'indépendance qui fait rêver, mais, en même temps, proposent une vie non conforme.	Une fois sorti de prison, le voisinage peut regarder mal le jeune libéré. Il ne peut reprendre ses activités comme avant car il est souvent stigmatisé, son passé lui est reproché et il est considéré comme fainéant, inutile. Il doit s'efforcer de reprendre une vie « normale », mais son entourage lui rappelle qu'il n'y aurait pas droit. C'est une double peine.	L'enfant cherche à être approuvé, reconnu par sa famille, mais il ne veut pas entendre les conseils de ses parents car il veut être autonome. La construction de l'enfant s'appuie sur des modèles et le mimétisme, mais il faut trouver l'exemple adapté.	L'adolescence est souvent une période de perte d'estime personnelle, notamment du fait des changements physiques, et, en même temps, le regard des autres enfants est primordial. Cela met une pression supplémentaire.

Face à ces innombrables dilemmes, il faut guider l'enfant dans ses choix, l'amener à réfléchir sur ce qui importe pour lui à moyen terme.

La facilité pourrait être de lui dire quoi faire, cependant l'enfant doit progressivement prendre ses propres décisions et, donc, trouver lui-même des alternatives, des solutions afin que, face à un nouveau dilemme, il sache réagir opportunément.



L'apprentissage de la décision doit se faire dès l'enfance, par l'autonomisation de l'enfant qui peut et doit commencer à gérer sa vie : se laver, prendre soin de ses affaires, participer à la vie de la maison, gérer ses devoirs scolaires, préparer ses évaluations, etc... Ses parents et son entourage doivent l'accompagner en ce sens et il doit l'assimiler pour qu'à la vie adulte, certains automatismes soient bien en place. L'enfant, apprend à prioriser et à assumer les conséquences. Pour l'ECL de retour à la maison, le principe sera le même, le laisser gérer progressivement diverses responsabilités.

Par exemple, si un enfant se couche tard, le lendemain, s'il se plaint d'être fatigué à l'atelier, il faut lui rappeler sa responsabilité de prendre les mesures nécessaires pour ne pas être fatigué ; il a le devoir d'être opérationnel en formation. C'est à lui de trouver les mesures pour y parvenir (ne pas lui dire : dors tôt, c'est à lui de prendre conscience de cela ; il faut l'accompagner sur cette voie, ce qui n'est pas facile).

Ainsi, prendre de bonnes habitudes de vie quotidienne est une première étape pour pouvoir se projeter vers un avenir sain., Dans la continuité, la préparation active du projet de vie et du projet professionnel est essentielle. La participation active de l'enfant est indispensable car il doit devenir le protagoniste d'un changement positif, cette méthode contribue au processus de résilience. Pour aller de l'avant, il doit être maître de ses décisions. S'il choisit, s'il réfléchit aux risques, aux enjeux, aux difficultés, il se prépare déjà à les affronter et il s'y engage. Ce qui est requis c'est de préparer son plan, le contenu quant à lui est orienté selon ses propositions afin de les rendre réalistes aux contraintes (financières, capacités, niveau scolaire, autres). C'est grâce aux étapes précédentes que son projet sera mûri, réaliste et conforme à ses capacités.



Mise en œuvre

Pour guider l'enfant dans son projet et s'appuyer sur sa motivation profonde pour l'accompagner, le travailleur social peut :

- Organiser des visites d'ateliers, des forums de métiers pour lui permettre de mieux faire son choix ;
- Animer un **atelier N°17. L'armoire des rêves** (Partie 2 p. 61). En dénommant ses rêves et ses objectifs, remobiliser l'enfant et le guider dans l'élaboration des étapes à franchir pour réaliser son projet professionnel ;
- Élaborer conjointement un **projet de vie** sur les étapes progressives que l'enfant souhaite mettre en place et s'y engager pour sa réinsertion. Ceci permet de suivre les efforts et valoriser les acquis. Le jeune se fixe lui-même des résultats à atteindre, il pense aux modalités de correction et aux aides possibles. Si cela peut être anxiogène car il y a prise de conscience de ce qu'est la vie adulte, il y a, en même temps, un suivi pour l'élaboration qui met l'enfant en condition d'envisager son avenir plus sereinement.

Exemple de tableau de projet de vie

Domaine	Étape	Qui sera responsable ? Qui pourra t'aider?	Comment et quand savoir que l'objectif est atteint	Que faire en cas de difficulté?	Date d'engagement
Acquérir son indépendance	Faire la cuisine à la maison, 3 fois par semaine	Moi-même car je l'ai proposé	Retour des parents Avant le + date	Demander à ma mère si je ne connais pas une recette	Engagé le + date
Métier	Atteindre 100% d'assiduité	Moi-même	Retour de l'artisan formateur Avant le + date	Planifier une assiduité progressivement maximale	Engagé le + date
Métier	Être à l'heure au minimum 18 jours sur les 20 prochains jours	Moi-même	Retour de l'artisan formateur Pour le + date	Mon père me réveille 1h avant mon départ	Engagé le + date

À retenir

- ☐ Insuffler du positif malgré l'adversité ;
- ☐ Élaborer le projet de vie progressivement et accompagner l'enfant dans son implémentation.



CHAPITRE 3. LA MÉTHODOLOGIE D'ACCOMPAGNEMENT DANS UN PROCESSUS DE RÉSILIENCE

Comment intégrer l'approche résilience dans les pratiques actuelles ?

Comment s'assurer de sa mise en œuvre ?

Après avoir examiné la notion de résilience et ses leviers à travers le renforcement des facteurs de protection et des ressources de l'enfant (chapitre 1), puis, après avoir identifié les axes prioritaires de l'accompagnement d'un ECL, pour faciliter sa résilience (chapitre 2), le chapitre 3 aborde la mise en œuvre concrète, au quotidien de la résilience.

Il s'agit ici de présenter des lignes directrices pour guider l'action des travailleurs sociaux. Elles s'appliquent surtout aux enfants libérés, car ils sont souvent davantage sincères et volontaires que lorsqu'ils sont détenus où leur principal but est de sortir de prison.

Avant de développer l'approche résilience dans une structure, il est utile que toute l'équipe y soit sensibilisée pour un changement de regard de tous ses membres et qu'une personne référente formée soit identifiée et responsabilisée pour orienter et suivre cette mise en œuvre, être en soutien si des situations complexes devaient se manifester et animer des réunions sur la thématique.

La méthodologie présentée s'appuie sur 4 étapes principales : la mise en confiance (A), la préparation des actions (B), le déroulement des ateliers (C) et l'analyse des informations collectées pour accompagner l'enfant (D). Divers outils sont, ensuite, proposés pour faciliter le déploiement de ces étapes.

A. Mise en confiance de l'enfant

1. L'entrée en contact

Principe

Le travailleur social se présente à l'enfant en précisant son rôle et clarifie ses missions par rapport aux autres intervenants que l'enfant a pu rencontrer. Il doit se montrer professionnel tout en restant accessible au jeune. De même, l'enfant se présente. S'il ne parle pas beaucoup, le travailleur social peut lui demander comment il va, ce qu'il ressent, ce qu'il espère, s'il a des questions.

Le rôle du travailleur social n'est pas toujours clair pour l'enfant qui se méfie. Le travailleur social est là pour le guider dans sa réinsertion et non pour le juger ou donner des informations aux policiers. Il peut, toutefois, être appelé à devoir rédiger un rapport au juge des enfants pour expliquer les actions menées, les évolutions de son comportement.

Mise en œuvre

Dès le premier contact, y compris en détention, et lors de chaque échange, le travailleur social accueille l'enfant avec empathie :

- ➔ Il l'écoute avec bienveillance, sans juger ;



- ➔ Il le laisse parler, avec attention, sans prédire qu'il s'agisse de mensonges ;
- ➔ Il prend le temps de l'enfant, il va à son rythme ;
- ➔ Il évite de le devancer dans ses paroles, d'interpréter ses propos ; si l'enfant n'est pas clair, il lui demande de préciser, réexpliquer son idée ;
- ➔ Il ne trouve pas de solutions immédiates pour l'enfant ;
- ➔ Il ne promet pas ce qu'il ne peut réaliser.

Ces attitudes sont essentielles pour instaurer un climat de confiance avec l'enfant qui doit sentir qu'il n'a pas à se méfier, que la protection et la justesse sont recherchées. Dès le début, l'enfant doit sentir que la relation s'établit dans un cadre où la parole est libre et authentique, empreinte de coopération.

2. Connaissance de l'enfant

Principe

Le remplissage du **dossier de l'enfant** (Partie 2. Outil 1 p. 16) complété au fur et à mesure des échanges est indispensable pour se rappeler ses propos et réactions, les détails de ce qu'il a indiqué, ses attitudes et comportements. Attention, toutefois, à rester neutre, il faut indiquer des constats et, ensuite, décrire l'analyse de la situation ou des ressentis. Le travailleur social écoute, comprend et évalue la situation de l'enfant à différents niveaux : celui de l'enfant, de sa famille, de l'école, de la communauté.

Si le courant ne passe pas avec l'enfant, qu'il y a un blocage, il faut envisager de changer d'intervenant, car le feeling ne peut pas s'imposer, il faut que les 2 interlocuteurs soient à l'aise pour un accompagnement efficace.

Pour identifier les enfants ayant le plus besoin de renforcement en résilience ainsi que pour définir les orientations de travail, il est proposé de remplir la **fiche d'identification des enfants candidats au processus résilience** (Partie 2. Outil 2 p. 22). Cette fiche contient des éléments délicats (par exemple les sévices subis), il est important que l'intervenant social qui la dispense reste discret sur le contenu, la confidentialité est essentielle.

Mise en œuvre

Pour comprendre la situation et accompagner les actions à réaliser, le travailleur social :

- ➔ Recueille les informations sur l'enfant afin de connaître son histoire de vie ;
- ➔ Analyse le comportement de l'enfant, pas seulement ses paroles ;
- ➔ Prévoit des activités : jeux de connaissance avec les autres enfants tels que :
 - ✓ **L'atelier N°1. Colin Maillard** (Partie 2 p. 31),
 - ✓ **L'atelier N°2. Pieds liés, Yeux bandés** (Partie 2 p. 32), afin de briser la glace,
 - ✓ **L'atelier N°6. La statue des émotions** (Partie 2 p. 40) pour offrir d'autres voies de communication que la parole.



B. Préparation de l'accompagnement renforcé résilience

Dès le début, la relation d'aide du travailleur social doit avoir comme principale préoccupation **d'associer l'enfant**. C'est-à-dire qu'il soit l'acteur principal de son histoire, en mesure de décider et d'agir face à son problème. Le jeune saura ainsi développer ses atouts pour surmonter les adversités présentes et à venir.

1. Questionnaire résilience

Principe

Pour diagnostiquer au mieux les besoins de l'enfant accompagné, identifié comme porteur de difficultés importantes et donc « candidat ayant besoin d'un appui résilience », une **fiche d'évaluation de la capacité de résilience** (Partie 2. Outil 3 p. 23) a été élaborée. Ce questionnaire mis en place par l'association PEDER a été enrichi pour le projet EsB3, ses questions étant adaptables dans le respect de l'objectif qui les guide. Les ateliers résilience sont choisis et planifiés selon les résultats de ce questionnaire. Le questionnaire permet aussi d'évaluer l'évolution de l'enfant au cours de son accompagnement, il est utilisé au début de l'accompagnement, à la fin des séances résilience et quelques mois après la fin de la prise en charge, si possible.

Du fait du temps que nécessite ce processus renforcé et du faible effectif en général des associations, il est souvent fait le choix de s'adresser prioritairement aux enfants qui sont le plus en difficulté. Pour les « sélectionner de manière objective », les résultats de ce questionnaire permettent de relever le niveau de problématique et guident les axes à travailler avec l'enfant.

Il contient 20 critères sur la base desquels l'enfant choisit ou coche la case qui correspond à sa situation. Ces critères permettent d'évaluer chacun des axes pouvant être renforcés avec un ECL.

Mise en œuvre

Concrètement, le déroulé est le suivant :

- ➔ Expliquer à l'enfant :
 - ✓ En quoi consiste ce test, son but -mieux connaître ses difficultés,
 - ✓ L'importance de répondre sincèrement,
 - ✓ Qu'il n'y a pas de bonnes ou mauvaises réponses ;
- ➔ Poser les questions en entretien individuel car il peut être utile de demander des précisions sur les réponses pour s'assurer que la question a été bien comprise ;
- ➔ Calculer le total des points obtenus, selon les réponses cochées par l'enfant ;
- ➔ Apprécier le niveau du degré de capacité de résilience que présente chaque enfant, d'après le barème indiqué en bas de la fiche.

Un enfant qui atteint un score supérieur à 46 n'est pas éligible au processus renforcé de résilience appliquée. Entre 31 et 45, il pourra participer à une séance ponctuelle, si un besoin spécifique est constaté ultérieurement.

2. Plan d'accompagnement

Principe

Idéalement, il est bien de réunir des enfants ayant des difficultés similaires, selon les résultats issus du questionnaire, par type de ressources à renforcer et non selon leur « catégorie » (ECL/ victime de violence/ enfant en situation de rue), afin de constituer un groupe homogène. Il est moins stigmatisant d'avoir un groupe avec des « catégories » mixtes, car ces enfants ne seront pas regardés comme des « victimes » ou des « délinquants », mais comme un groupe en difficulté.

Au fur et à mesure des avancées, certains ateliers peuvent avoir lieu avec les parents ; si c'est le cas, il ne faudra pas omettre de les prévenir au début de l'accompagnement.

Même si le programme est élaboré, le travailleur social s'adapte aux réactions, à l'évolution des enfants tout au long du processus. Il sera amené à changer un atelier s'il n'est plus pertinent, à en ajouter un autre, ou modifier l'ordre. Il doit être en mesure d'être réactif et créatif. Plusieurs ateliers sont nécessaires pour aider l'enfant à s'exprimer, il ne faut donc pas se décourager si, au départ, il est réservé, qu'il n'y a pas d'avancées fulgurantes.

Cette phase de mise en confiance et de préparation du plan d'accompagnement est essentielle, une bonne préparation facilite une bonne réalisation.

Mise en œuvre

- ➔ Le travailleur social choisit les ateliers correspondant aux ressources à creuser et à renforcer, leur chronologie ;
- ➔ Il planifie un **calendrier estimatif d'accompagnement du groupe** (Partie 2. Outil 4 p. 25) en précisant les dates, heures, lieux et le matériel dont il aura besoin ;
- ➔ Il adapte, si nécessaire, le programme selon les besoins et ses constats.



C. Animation d'ateliers pédagogiques de résilience

Principe

Une fois ces étapes réalisées, le travailleur social approfondit la connaissance de l'enfant. Comme présenté au chapitre 2, l'intervenant renforce les 4 axes identifiés comme clés pour un ECL. Pour y parvenir, 17 ateliers sont présentés en détail dans la Partie 2 (page 30 et suivantes).

Mise en œuvre en amont de chaque atelier

Le travailleur social :

- ➔ Invite les enfants : il rappelle la date et l'heure de l'activité 24 à 48 h avant et incite à la ponctualité, sous peine de gage positif comme chanter une chanson, raconter une histoire drôle ou autre, lors de la pause ;
- ➔ Prépare la salle à l'avance, pour s'assurer que les enfants se sentent dans un endroit sécurisé, qui facilite leur détente. La disposition et l'espace sont importants pour que chacun entre pleinement dans l'atelier ;
- ➔ Achète et prépare le matériel nécessaire (auparavant, si possible pour être mieux concentré le jour J sur l'aspect éducatif) ;
- ➔ Relit et se remémore le déroulé et l'objectif de l'atelier ;
- ➔ Identifie au préalable un objectif à atteindre pour chaque enfant afin de préparer le chemin et poser les bonnes questions. Ceci doit être gardé à l'esprit tout au long de l'atelier et lors de l'entretien avec l'enfant.

Mise en œuvre pour débiter l'atelier

Le travailleur social :

- ➔ Réalise un petit jeu de détente et de mouvements, pour mettre les enfants en dynamique de partage, comme une chanson avec des gestes à imiter. Par exemple, le chant mimé congolais : « La moto du gendarme a un trou dans la roue, allons vite la réparer » ;
- ➔ Présente l'atelier par une discussion sur un symbole, une image, qui va aider l'enfant à penser à sa situation. En la comparant avec l'image, cela facilite la compréhension ;
- ➔ Explique ce que les enfants doivent réaliser de manière concrète, simple :
 - ✓ Il faut éviter de donner trop d'exemples pour que les enfants ne les recopient pas,
 - ✓ Un court brainstorming sur le symbole, sur le dessin à faire peut se révéler nécessaire pour s'assurer que la consigne est bien comprise,
 - ✓ L'un des enfants présents peut expliquer dans ses termes ce qu'il a compris.



Mise en œuvre pendant l'atelier

Le travailleur social :

- Insiste pour que la réflexion soit individuelle, laisse d'abord les enfants seuls dans leur réflexion ;
- Passe à chaque table et adapte le déroulement selon les besoins des enfants : raccourcit le temps, aide à dessiner, réexplique individuellement, etc.... ;
- Prend des notes sur le comportement ou les propos des enfants, si cela peut aiguiller des questions. C'est pour cela qu'il faut des petits groupes et animer la séance à 2 personnes ;
- Si un enfant a une réaction vive (selon les ateliers, des pleurs peuvent arriver), entend sa souffrance à l'écart et prend du temps avec lui, ou lui propose d'échanger plus tard, s'il n'y a pas de 2^{ème} intervenant lors de l'atelier.

Adaptations possibles

Si beaucoup d'enfants sont analphabètes/illettrés et ne veulent pas entrer dans la dynamique des ateliers avec des dessins malgré les explications, le travailleur social peut adapter l'atelier :

- En le réalisant lors d'un entretien individuel comme pour **Sous l'orage (N°8)** ou **La ligne du temps (N°9)** qui sont très personnels et appellent à des souvenirs difficiles ;
- Sous forme de **causerie** d'une durée de 45 minutes, avec un collègue qui prend note des informations partagées par les enfants.

Pour une telle causerie en groupe, il :

- Prépare la causerie en fonction de :
 - ✓ La situation ou les problèmes observés auprès des enfants qu'il accompagne, de leur famille ou leur environnement,
 - ✓ Du thème et de l'objectif de l'atelier choisi ;
- Prévoit des questions simples et concrètes pour animer la discussion et donner la possibilité aux enfants de s'exprimer librement sur leur situation, leurs besoins, aspirations, émotions etc... ;
- Indique aux enfants quelques consignes, par exemple : la confidentialité des échanges en dehors du groupe, la sincérité des propos ; toutes les réponses présentent un intérêt ;
- Est attentif aux déclarations, aux recommandations des enfants, à leurs attitudes et comportements affichés ;
- Récapitule brièvement la discussion avant de conclure sur des conseils pratiques.

Mise en œuvre après l'atelier

Le travailleur social réalise individuellement, avec chaque enfant concerné, une analyse approfondie des informations partagées au cours de la causerie, puis définit avec lui les actions à mener (voir §. D suivant).

Que ce soit pour un atelier ou une causerie, l'intervenant complète une fiche de présence et élabore un rapport sur la tenue de l'atelier résilience.

D. Le suivi des enfants : analyse des ateliers et élaboration d'un plan de suivi individuel

Outre l'animation d'ateliers ou de causeries, des séances individuelles sont indispensables pour recevoir les explications de la représentation graphique du jeune et définir avec lui les actions nécessaires pour renforcer sa capacité de résilience. Les supervisions en équipe sont aussi importantes pour un soutien entre professionnels et faire face aux difficultés de certains accompagnements.

Principe

Après l'exécution de chaque atelier de résilience, le travailleur social s'assoit avec chaque enfant pour analyser son dessin, ou ses échanges lors de la causerie, car en groupe les enfants n'osent pas toujours parler d'eux, s'étendre sur leur difficulté devant les autres.

L'intervenant prépare l'entretien, en observant le dessin et notant ses interrogations en lien avec l'objectif de l'atelier et les 4 axes de travail, pour les poser ensuite à l'enfant, si ce dernier n'aborde pas ces points de façon spontanée.

Il est indispensable d'avoir un temps individuel afin de mieux comprendre les symboles, les couleurs utilisés et qui ont une valeur propre pour lui. L'interprétation par le travailleur social seul est risquée d'erreur, il faut nécessairement l'explication des dessins par l'enfant lui-même. Cela permet, ensuite, d'analyser ses besoins et d'identifier avec lui quelles actions sont à mener pour l'aider à surmonter ses adversités.

Après cet entretien individuel, il faut suivre de façon rapprochée le plan d'intervention et exécuter l'action définie conjointement : rendez-vous avec un parent, séance avec un psychologue ou un juriste, causerie sur un sujet, etc... Après chaque action psychosociale, il faut évaluer si l'objectif fixé est atteint. Sinon, il faudra rediscuter avec l'enfant pour trouver une autre solution ou réaliser un autre atelier pour approfondir ce point ou bien l'appréhender sous un angle différent.

Pour maximiser la réussite de l'accompagnement, l'inclusion de l'enfant dans le choix des actions est indispensable. Cette participation nécessite du temps et de l'adaptation des activités aux conditions psychologiques et de vie du jeune. Le travailleur social doit toujours se rappeler de la devise de Mandela, « *ce que tu fais sans moi et pour moi, tu le fais contre moi* ».

Pour les ateliers suivants, le travailleur social reprend la même méthode.

À la fin du plan de mise en œuvre des ateliers (2 à 3 mois environ), le questionnaire sur la capacité de résilience (Outil 3) est, à nouveau, complété avec l'enfant. Il permet de s'assurer de son évolution, d'évaluer son degré de capacité de résilience et d'orienter les suivis éventuels. Si possible, 6 à 12 mois après le début de l'accompagnement, le questionnaire est à nouveau dispensé à l'enfant. A ce stade, si le niveau du degré de capacité de résilience atteint 46, il sera « sevré ». Par contre, s'il est en dessous, il faudra reprendre le processus.

Mise en œuvre

- ➔ Réaliser des entretiens individuels après les ateliers collectifs ;
- ➔ Utiliser le questionnaire de capacité de résilience au début et en fin d'accompagnement et, si possible, 6 mois après la fin de tout suivi ;
- ➔ Inclure l'enfant dans le choix des actions.



E. Supervision de l'approche résilience dans la structure

Il est recommandé d'identifier dans la structure une « personne référente résilience », dont la mission est la suivante :

1. Mise en œuvre

- Élaborer et suivre un **plan d'action résilience** (Outil 5 Partie 2. p.26). ;
- Coordonner des actions sous un angle résilience ;
- Rédiger les comptes rendus de réunions trimestrielles de supervision ;
- Vérifier l'effectivité de la tenue des ateliers ;
- Vérifier le remplissage des dossiers des enfants et des comptes-rendus des activités de résilience.

2. Soutien des collègues

- Donner des explications supplémentaires si besoin ;
- Orienter dans la réalisation des tâches ;
- Aider à l'analyse de la fiche résilience d'accompagnement de l'enfant et proposer des orientations aux facilitateurs ;
- Renforcer le dynamisme du travail en équipe et en réseau lors des réunions.

3. Analyse et valorisation

- Diffuser les pratiques favorisant la résilience au sein de la structure et auprès des partenaires en rappelant lors des réunions l'approche résilience et en faisant le lien avec les activités courantes ;
- Proposer des outils de mise en œuvre de l'approche résilience ;
- Évaluer les activités en lien avec l'approche résilience appliquée, valoriser, capitaliser les pratiques.

De plus, au moins chaque trimestre, tous les travailleurs sociaux intervenant dans les ateliers résilience et l'accompagnement des enfants concernés participent à une réunion de supervision. Ces rencontres coordonnées par la personne référente résilience de l'organisation facilitent l'ancrage de la pratique et permettent de :

- Partager et analyser les informations sur le processus de résilience des enfants ;
- Échanger sur les pratiques d'accompagnement, les défis, les succès et les perspectives, pour les évaluer, les améliorer le cas échéant, valoriser celles qui sont particulièrement probantes ;
- Renforcer la mise en œuvre harmonieuse et cohérente de l'approche résilience.

La confidentialité doit être respectée lors de ces réunions. Une situation peut être partagée anonymement, au sein d'une même équipe, le nom peut être indiqué seulement aux professionnels qui gèrent la situation. Un compte-rendu est établi et la mise en œuvre des recommandations est suivie.

BIBLIOGRAPHIE

- Anthony J. and Cohler B. (1987). *The Invulnerable Child*. New York: The Guilford Press.
- Brulé C. (1999). *Le syndrome du petit pot de bébé. La violence n'est pas une fatalité*. Paris : Rocher.
- Bureau international catholique de l'enfance. (2016). *Résilience de l'inspiration à l'action*. Genève : BICE.
- Bureau international catholique de l'enfance. (2021) *Justice réparatrice et résilience*. Genève : BICE.
- Bureau international catholique de l'enfance. (2023) *Boîte à images du BICE Sensibilisation à l'égalité de traitement filles-garçons et pour la cohésion familiale*. Genève : BICE.
- Cyrulnik, Boris (2001) *Les vilains petits canards*. Paris : Odile Jacob.
- Dignité et Droits pour les enfants en Côte d'Ivoire. (2024). *Fiche pratique Atelier de psychoéducation*. Abidjan : DDCl.
- Duverger P. (2011) *Passages à l'acte et violences à l'adolescence*. Récupéré le 06.08.2024 à partir de : <http://www.pedopsychiatrie-angers.fr/Publications2/Article%20passage%20a%20l%20acte%20et%20violences.pdf>
- García-Vesga, M. C., & Dominguez-de la Ossa, E. (2013). Desarrollo teórico de la Resiliencia y su aplicación en situaciones adversas : Una revisión analítica. *Revista Latinoamericana De Ciencias Sociales, Niñez Y Juventud*, 11(1). Récupéré le 06.08.2024 à partir de : <https://revistaumanizales.cinde.org.co/rllcsnj/index.php/Revista-Latinoamericana/article/view/833> au 06.08.2024
- Grotberg E. (1995). *A Guide to Promoting Resilience in Children Strengthening the Human Spirit*. Den Haag : Bernard van Leer Foundation.
- Hirschi J. (1969). *Causes of delinquency*. Berkeley : University of California Press.
- Merton R.K. (1938). "Social Structure and Anomie". *American Sociological Review*. Vol. 3, No. 5 (Oct., 1938), pp. 672-682.
- Merton R.K. (1938). "Strain Theory". *American Sociological Review*. 3 (5): 672-682.
- Parsons T. (1954). *Essays in Sociological Theory*, Glencoe, The Free Press, Ed. Rév., p 304-306, repris par Fillieule R., dans *Sociologie de la délinquance*, Collection premier cycle, Presse universitaire de Paris, p. 181.
- Petitclerc JM. (2007). *Enfermer ou éduquer ?* Paris :Dunod.
- Rutter M. (1987). "Psychosocial resilience and protective mechanisms". In *American Journal of Orthopsychiatry* (Vol. 57, Issue 3). American Orthopsychiatric Association, Inc. Récupéré le 06.08.2024 à partir de : <https://psycnet.apa.org/doiLanding?doi=10.1111%2Fj.1939-0025.1987.tb03541.x>
- Rutter M. (1993) Resilience: Some conceptual considerations. *Journal of Child Health* [https://www.jahonline.org/article/1054-139X\(93\)90196-V/abstract](https://www.jahonline.org/article/1054-139X(93)90196-V/abstract)
- Saavedra Guajardo, Eugenio; Castro Ríos, Ana (2023) "Métodos para evaluar la resiliencia en niños, niñas, jóvenes y adultos: herramientas para la investigación en Educación y Resiliencia" in: *Revista ConCiencia EPG*, 2023, vol. 8, Esp., p. 77-89.
- Sutherland E.H. (1934/ 3e éd.1992). *Principles of criminology*. Philadelphia : J.B. Lippincott.
- Tannenbaum F. (1938). *Crime and the community*. New York : Columbia University Press.
- Tomkiewicz S. (2004). "El surgimiento del concepto". In B. Cyrulnik (Ed.), *El realismo de la esperanza*. Gedisa
- Unité de Recherche sur la Résilience de l'Université catholique du Sacré Cœur de Milan. (2014). *Le tuteur de résilience*. Milan : UCSC.
- Van der Maat, B. (2016). *Prácticas antiguas para una justicia nueva*. Arequipa: UCSM.
- Van Der Maat B. (2019). *La parole du jeune en justice*. Arequipa : UCSM.
- Werner E. & Smith R. (1982). *Vulnerable, But Invincible: A Longitudinal Study of Resilient Children and Youth*. McGraw-Hill Récupéré le 06.08.2024 à partir de : <https://bice.org/fr/la-resilience-au-coeur-de-notre-action/>



Handwriting practice lines consisting of 24 horizontal dotted lines.





COORDONNÉES

France

9 Rue du Delta
75009 Paris
Tél. (00 33 1) 53 35 01 00
Siège social

Suisse

11 Rue Butini
CH-1202 Genève
Tél. (00 41 22) 731 32 48

www.bice.org

